Université du Québec en Outaouais

La conciliation travail-famille face aux transformations postmodernes de la famille: une étude exploratoire

par

Manal BenMostapha

Essai réflexif présenté en vue de l'obtention du grade
Maîtrise ès science- relations industrielles et en ressources humaines

Décembre 2007

Présenté à un jury composé des personnes suivantes :

Manfred Bischoff
directeur de recherche

Guilhème Pérodeau
membre du jury

Université du Québec
en Outaouais
0 3 MAR. 2008
Bibliothèque

© Manal BenMostapha, 2007

SOMMAIRE

Depuis l'émergence du problème de la conciliation travail-famille, il est assez habituel de constater que les études portant sur cette thématique justifient le problème du conflit entourant les deux sphères par le travail et ses exigences.

Le travail est cependant loin d'être le seul facteur en cause. La famille, bien qu'encore trop souvent ignorée dans les recherches, en est pourtant une source non négligeable. De plus, les facteurs mobilisés par la recherche peinent à expliquer les raisons pour lesquelles la famille se pose en conflit face au travail et entraîne des incidences négatives sur la vie des employés.

N'étant plus ce qu'il était, nous consacrons cet essai à comprendre le fait familial d'aujourd'hui et cerner les transformations postmodernes qui façonnent la famille en profondeur, et posent un réel défi à la conciliation travail-famille.

En soulevant ce constat, nous suggérons l'hypothèse que les transformations postmodernes de la famille, sous-entendu la vie de couple aussi, sont en lien avec le conflit entre la famille et le travail dont l'incidence à l'endroit de celui-ci est négative.

Pour y parvenir, nous proposons une lecture sociohistorique de l'évolution de la famille et son interaction avec la sphère du travail. Cette lecture du lien entre la famille et le travail permet de constater que la genèse du conflit travail-famille n'intervient qu'au moment de l'entrée en crise du modèle normatif de la famille moderne, et son remplacement avec une pluralité des formes postmodernes de "famille".

Par ailleurs, et pour relater les conséquences de la dynamique actuelle de la famille sur le travail, nous avons tenté d'examiner certains indices que nous avons identifiés mais qui

demeurent, toutefois, insuffisants pour rendre compte amplement de l'incidence négative des transformations postmodernes de la famille sur travail.

Partant de là, et en tant qu'enjeu sociétal qui touche à la fois la population actuelle et les générations futures, l'urgence sociale exige de revoir les perspectives paradigmatiques qui guident les études sur le conflit travail-famille. En ce sens, il est impératif que la recherche scientifique sur ce sujet compose avec la réalité complexe des familles à partir d'une approche sociologique qui questionne de façon explicite l'impact du mode de fonctionnement des familles contemporaines sur le travail.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire i
Table des matières iii
Remerciements
Introduction 1

PARTIE I

LE CONFLIT TRAVAIL-FAMILLE : CONCEPTUALISATION, CAUSES ET CONSÉQUENCES

CHAPITRE 1. REVUE DE LITTÉRATURE 6

1.1 Émergence de la problématique de conciliation travail-famille: facteurs socio-économique et culturel 6
1.1.1 Les femmes sur le marché du travail 8
1.1.2 Recomposition de la famille 9
1.1.3 Vieillissement de la population 9
1.1.4 Changement dans les valeurs 10
1.1.5 Mutation du travail 10

1.2 Les mécanismes explicatifs de l'interaction entre le travail et la famille
1.2.1 Le débordement 12
1.2.2 La compensation 13
1.2.3 La segmentation 13
1.2.4 L'épuisement des ressources (ressources drain) 14
1.2.5 La congruence 14
1.2.6 Le conflit 14

CHAPITRE 2. LES TROIS MODÈLES D'ANALYSE DU CONFLIT TRAVAIL-FAMILLE 17

2.1 Perspectives d'étude du conflit travail-famille 17
2.1.1 L'approche unidirectionnelle 17
2.1.2 L'approche bidirectionnelle 20
2.1.3 L'approche multidirectionnelle 23
2.2 Facteurs du conflit liés à la famille 24
2.2.1 Les variables en provenance de la famille 25
2.3 Les conséquences du conflit travail famille 31

Conclusion 37

CHAPITRE 3. QUESTIONNEMENTS, PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIF DE L'ESSAI

3.1 Primauté du travail dans l'analyse de la problématique 38
3.2 La famille : un sujet à l'étude 41
3.3 L'objectif de l'essai 44

PARTIE II

LES TRANSFORMATIONS DE LA FAMILLE COMME INSTITUTION ET L'AVÈNEMENT DU CONFLIT TRAVAIL-FAMILLE

CHAPITRE 4. FONDEMENT ET ÉVOLUTION HISTORIQUE DE LA FAMILLE

4.1 La famille et le couple dans la tradition 49
4.1.1 Le mariage et le principe des alliances arrangées 52
4.1.2 La vie conjugale 55
4.2 La genèse de la famille moderne 58
4.3 Public/privé et travail/famille : nouvelle configuration sociale 64

CHAPITRE 5. RECONFIGURATION DES RAPPORTS ENTRE LE TRAVAIL ET LA FAMILLE 70

5.1 Société postmoderne : le nouveau visage de l'individualisme 70
5.2 Vers la famille postmoderne 76
5.2.1 La fragilité des relations conjugales 79
5.2.2 Le nouveau rapport à l'enfant 87

CHAPITRE 6. LA FAMILLE RECONFIGURÉE ET SES CONSÉQUENCES SUR LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE 92

CONCLUSION GÉNÉRALE 99

BIBLIOGRAPHIE 103

REMERCIEMENTS

Loin de l'exigence académique, la réalisation de cet essai fut pour moi une aventure intellectuelle stimulante pendant laquelle j'ai pu m'initier à de nouvelles dimensions des sciences sociales qui m'étaient totalement méconnues.

Ma gratitude et ma reconnaissance vont mon directeur de recherche, Monsieur Manfred Bischoff, pour sa grande générosité, ses encouragements, mais surtout pour la liberté de penser qu'il m'a accordée à réaliser un essai qui correspond à mes aspirations.

INTRODUCTION

L'intérêt marqué pour la question de la conciliation travail-famille ne cesse de croître au fil du temps comme témoigne le nombre grandissant d'études réalisées à ce sujet, qui tentent de jeter la lumière sur les diverses contraintes et difficultés reliées à la conciliation des responsabilités personnelles et professionnelles (Tremblay, 2005a).

D'une perspective unilatérale centrée sur l'étude des effets du travail sur la famille à une approche bilatérale qui intègre les caractéristiques de la famille, le cadre théorique des études sur la conciliation travail-famille a évolué au fil des années afin de mieux expliquer l'interaction complexe entre le travail et la famille. Ainsi, plusieurs déterminants appartenant respectivement au travail et à la famille sont associés au conflit entre les deux sphères. Cependant, ce sont les facteurs émanant de la sphère professionnelle qui sont identifiés par la majorité des recherches comme responsables du conflit travail-famille. Quant à la famille, celle-ci reste minoritairement désignée comme source du conflit résultant de la difficulté d'articuler les responsabilités familiales et professionnelles.

Pour ce qui est des conséquences organisationnelles et personnelles, notamment au niveau de la santé mentale des employés, ce sont toujours les facteurs inhérents au travail qui sont associés à des conséquences telles l'absentéisme et le stress. Par ailleurs, malgré que la recherche sur la conciliation travail-famille se base en majorité sur l'approche bidirectionnelle qui tente de comprendre la nature de l'interaction que ces deux sphères s'exercent mutuellement, cette perspective d'étude ne permet pas de saisir l'impact de la famille sur le travail et son rôle à accroître ou atténuer le conflit.

Autrement dit, même si on a beaucoup écrit sur le sujet, les diverses analyses faites sur les déterminants du conflit en provenance de la famille restent muettes sur le rapport entre la crise de la famille contemporaine et l'émergence du conflit famille-travail.

À cet égard, il ressort de la recension bibliographique qui sera présentée au cours de la première partie de cet essai le constat suivant : les variables inhérentes à la famille instrumentalisées par les chercheurs pour expliquer les causes du conflit ne dépassent pas celles des exigences familiales (qui sont souvent de l'ordre des tâches domestiques et des soins accordés aux enfants et aux personnes à charge). Par conséquent, la limitation à ces variables ne renvoie aucunement à l'éclatement actuel de la cellule famille et ignore ses conséquences sur le travail, lequel n'est pas dépourvu de signification et dépasse de loin une simple multiplication des structures familiales.

Ce constat nous conduit à soulever la question suivante : quel est l'impact de la mutation de la cellule famille et du rapport amoureux sur la sphère du travail? La réponse à cette question est fort simple : nous ne le savons pas parce qu'il n'existe pas de travaux qui traitent directement de la question et vérifient le lien entre la crise de la famille et les phénomènes d'absentéisme, de stress et de dépression psychologique découlant de l'interférence de la famille dans le travail. Cependant, cela ne nous empêche pas d'introduire l'idée voulant que les conséquences du conflit travail-famille ne soient pas sans lien avec la crise de la famille produite par la dynamique sociétale et culturelle postmoderne qui se manifeste d'une manière négative sur travail.

Bien sûr, il n'est pas facile de démontrer -faute de preuves empiriques à l'appui - que des phénomènes comme l'absentéisme et les maladies mentales souvent attribués aux

exigences professionnelles sont aussi endogènes à l'éclatement des structures familiales et à la crise du lien amoureux. En revanche, la carence de preuves empiriques ne doit pas conduire à la négation, encore moins à la banalisation du problème qui reste bien réel et peut être envisagé sous un autre angle. Ce faisant, nous proposons dans cet essai de faire un rapprochement entre l'évolution de la famille et le travail en discernant la nature de l'articulation qui existe entre les deux sphères depuis la société traditionnelle jusqu'à l'époque contemporaine.

Cette façon de procéder permettra ainsi d'établir un compte rendu historique des principales caractéristiques de la famille et la nature du rapport qu'elle entretient avec le travail. Mais ce retour sur l'évolution sociohistorique de la famille vise surtout à démontrer que le phénomène du conflit travail-famille n'est apparu qu'au moment de la dissolution du modèle normatif de la famille moderne et son remplacement avec une pluralité des formes postmodernes de "famille".

Afin d'expliquer comment la mutation de la cellule familiale se manifeste négativement sur le travail, nous proposons dans les deux premiers chapitres qui composent la première partie de l'essai d'examiner respectivement les recherches clés relatives à la conciliation travail-famille en mettant en relief les conditions d'émergence et d'évolution de la thématique, ainsi que les déterminants du conflit en provenance de la famille et ses conséquences. Cette revue bibliographique nous mènera par la suite à distinguer un certain nombre de constats relatifs à la conceptualisation de la famille dans la littérature savante, et dont l'évaluation de la pertinence et des limites nous encourage à introduire

notre hypothèse quant à l'éventuelle association entre la mutation de la famille et la problématique du conflit travail-famille. C'est ce que nous tenterons de mettre à jour au cours de la seconde partie de l'essai, dont les deux premiers chapitres seront consacrés à examiner :

- les principales caractéristiques de la famille sur le plan interne, et
- la nature de l'interaction qu'elle entretient avec la sphère du travail et ce, depuis l'ère médiévale jusqu'à l'époque contemporaine qui annonce l'entrée en crise de la famille et l'émergence du problème relatif au conflit travail-famille.

Le denier chapitre, qui est de type exploratoire, tentera d'apporter quelques nuances quant à l'analyse consacrée à la famille postmoderne. Il suggère, par ailleurs, de considérer certains indices qui démontrent de la pertinence de notre réflexion et invite à engager des recherches futures qui s'intéressent de façon explicite à l'étude des transformations en cours de la famille contemporaine et son impact réel sur le travail.

PARTIE I LE CONFLIT TRAVAIL-FAMILLE : CONCEPTUALISATION, CAUSES ET CONSÉQUENCES

Les deux dernières décennies ont connu un engouement sans précédent pour la question de la conciliation travail-famille, et dont le nombre de recherches issues des diverses disciplines qui lui sont consacrées ne cesse d'augmenter.

Nous proposons dans le cadre de cette partie un survol des principaux écrits consacrés à la thématique de la conciliation travail-famille. Tout d'abord, nous tenterons dans le premier chapitre de mettre en relief les divers facteurs sociohistoriques et économiques qui ont suscité l'émergence du conflit travail-famille. Nous examinerons par la suite les différents termes mobilisés par les chercheurs pour expliquer le type de difficulté émanant de l'interaction entre le travail et la famille.

Le second chapitre quant à lui aborde les principales perspectives de recherche sur la conceptualisation du conflit travail-famille, les déterminants du conflit en provenance de la famille souvent recensés par les recherches ainsi que les multiples conséquences du confit travail-famille.

Enfin, nous achèverons cette partie par l'énumération d'un certain nombre de constats qui feront l'objet du troisième chapitre.

CHAPITRE 1. REVUE DE LITTÉRATURE

1.1 Émergence de la problématique de conciliation travail-famille : les facteurs socioéconomiques et culturels

Le monde occidental a connu plusieurs changements sociodémographiques, économiques et culturels qui ont redéfini le rapport entre la sphère du travail et la famille et viennent mettre en avant la question de la conciliation entre la vie personnelle et professionnelle. Cette thématique est devenue centrale dans la vie de milliers de travailleurs qui doivent trouver un compromis entre leurs diverses responsabilités, mais aussi au niveau des organisations qui commencent à accorder une priorité à cette question vu l'enjeu économique qu'elle recèle.

Nous proposons dans cette section de dresser le portrait des divers changements socioéconomiques et culturels à l'origine de l'émergence du débat autour de la conciliation travail-famille.

1.1.1 Les femmes sur le marché du travail

Le profil de la main d'œuvre en occident s'est profondément métamorphosé depuis le milieu du 20e siècle, grâce aux mouvements sociaux des années 60 qui ont permis aux femmes d'intégrer massivement le marché du travail (Rhnima, 2001; Tremblay, 2004). Dans un rapport consacré à l'étude de la situation des femmes au pays, Statistique Canada constate que *la participation accrue des femmes au Canada est l'une des tendances sociales les plus observées au Canada au cours du dernier quart du siècle* (Statistique Canada, 2006a).

Désormais, les femmes canadiennes affichent le taux d'activité économique le plus élevé au monde qui s'approche de celui des hommes. Alors que la différence du taux d'activité des femmes et des hommes âgés entre 25 ans et 54 ans était de 24 % en 1986 - 94 % chez les hommes contre 70 % chez les femmes -, cette différence s'est réduit à 10 points en 2005 -91 % contre 81 % -(Statistique Canada, 2006 b).

Néanmoins, il faut rappeler que le travail des femmes n'est pas un phénomène nouveau en soi : il est antérieur aux années d'après-guerre. Le travail féminin existait sous sa modalité artisanale et rurale à l'époque ou la famille était aussi une unité de production, et une certaine catégorie de femmes effectuait un nombre de tâches moyennant une rémunération. Ce qui changea l'activité des femmes et marqua les années d'après-guerre, fut l'arrivée sur le marché du travail d'un nombre considérable de femmes dotées de plusieurs droits qui protégeaient et garantissaient la valeur économique de leur travail, sans jamais remettre en question la légitimité de leur activité professionnelle.

La croissance du nombre de femmes ayant de très jeunes enfants sur le marché du travail est aussi une réalité sociale qui prend de l'ampleur depuis les deux dernières décennies. En 2004, 65 % des femmes ayant des enfants de moins de trois ans avaient un emploi, soit 4 fois plus que le chiffre enregistré par Statistique Canada en 1976. Durant la même année, 37 % des femmes dont le plus jeune des enfants avait entre 3 ans et 5 ans effectuaient un travail rémunéré. Ce pourcentage a presque doublé en 2004 pour atteindre 70 %.

Comme la présence des femmes est plus prononcée sur le marché du travail, beaucoup de familles sont désormais constituées de couple à double carrière, chose qui accroît la tension chez les hommes, qui doivent s'engager dans des responsabilités familiales traditionnellement réservées aux femmes.

1.1.2 Recomposition de la famille

L'extension du modèle du couple à double revenu s'est accompagnée par un renversement dans la structure de la famille. L'autonomie acquise par les femmes grâce au travail salarié leur a permis de se défaire des contraintes économiques qui imposaient aux femmes de se maintenir malgré elle en couple. Depuis, la famille a connu une transformation dans les rapports conjugaux marqués par une augmentation du divorce et une instabilité du mariage, qui a fait éclater le modèle de la famille nucléaire au profit de nouvelles formes complexes telles que les familles monoparentales et les familles reconstituées (Barriére-Maurisson, 2003).

Entre 1961 et 1986, le nombre des familles monoparentales au Québec a enregistré une croissance six fois plus rapide que celles des familles biparentales (Dandurand, 1992 cité dans Tremblay, 2004). À ce niveau, Statistique Canada rapportait qu'en 1996, les familles monoparentales au Québec constituaient plus de 15 % de l'ensemble des familles. Quant aux familles reconstituées, 10 % des familles canadiennes biparentales en 1995 étaient des familles où les enfants étaient élevés par un seul parent biologique (Johnson et al. 2001).

Cette diversification des modèles familiaux ne va pas sans nuire à la solidarité qui existait dans les familles traditionnelles ou chacun des proches avait un rôle à jouer; la solidarité familiale devient plutôt accessoire (Tremblay, 2004). L'absence de cohésion entre les membres de la même famille vient mettre en avant la question des soins apportés aux personnes âgées, qui s'ajoute au lot quotidien des diverses responsabilités à assumer par les travailleurs.

1.1.3 Vieillissement de la population

Avec le vieillissement de la population et le processus de désinstitutionnalisation dans les services sociaux amorcé au Québec depuis les années 70, les travailleurs se trouvent sollicités à prendre soin des personnes âgées en plus de leurs responsabilités professionnelles et parentales.

C'est le cas de la " *génération Sandwich*"[1] dans laquelle 8 personnes sur 10 au Canada étaient obligées en 2002 d'ajuster leurs heures de travail ou subir des pertes de revenu pour mieux répondre aux diverses responsabilités (Statistique Canada, 2004). Les femmes sont plus exposées à cette situation que les hommes, et consacrent 29 heures par mois en moyenne pour s'occuper d'une personne âgée contre 13 heures pour les hommes.

Par ailleurs, le changement dans la composition démographique canadienne marqué par le vieillissement des *baby-boomers* contribue à élargir les rangs de la génération sandwich et accroître la difficulté de ces travailleurs à maintenir un équilibre entre la vie personnelle et professionnelle.

---

[1]Selon Statistique Canada, « la génération *Sandwich* » correspond aux personnes prises entre les contraintes souvent conflictuelles des soins à prodiguer aux enfants et aux personnes âgées.

1.1.4 Changement dans les valeurs

Les valeurs personnelles des employés ont changé au cours des dernières décennies où le travail semble commencer à prendre moins de place en faveur de la vie familiale. La récession économique a rendu les travailleurs craintifs et prudents face à l'avenir tout en suscitant chez eux un intérêt non seulement pour la question financière, mais aussi envers une valorisation de la responsabilité personnelle à l'égard de soi, de la collectivité et de la famille (Conférence Board du Canada, 1994). En 1994, une étude de l'Institut Vanier[2] révèle que 87 % des Canadiens estiment que la famille devient une valeur importante pour eux. Ainsi, la primauté de la sphère privée a pris le pas sur celle du travail, mais les exigences du travail ne permettent pas aux employés de consacrer suffisamment de temps à la famille, ce qui contribue à l'apparition du conflit travail-famille.

1.1.5 Mutation du travail

Le contexte économique des années 80 marqué par la compétition internationale a poussé les organisations à adopter de nouvelles mesures de gestion axées sur la flexibilité, la rapidité et l'excellence.

Cette situation engendre un double obstacle pour les travailleurs et vient compliquer leur effort pour harmoniser la vie familiale et la vie professionnelle, puisqu'ils doivent se plier aux nouvelles exigences en acceptant des horaires irréguliers et des charges de travail plus lourdes, qui s'accompagnent d'une hausse des heures quotidiennes consacrées au

[2] Cette étude fut mentionnée dans le rapport publié par le Canada Conference Board en 1994 .Voir bibliographie.

travail rémunéré. À titre indicatif, celui-ci est passé de 8,2 heures en 1986 à 8,8 heures en 2005 (Statistique Canada, 2006).

D'autre part, l'éclatement du modèle fordiste en faveur d'une organisation de travail flexible axée sur les technologies d'information qui sont en perpétuels renouvellements, impose aux travailleurs une actualisation permanente de leurs compétences qui peut se traduire par un retour aux études.

Le cumul des responsabilités familiales et professionnelles, ajouté à celui de l'actualisation des connaissances en raison des exigences du travail implique une surcharge des responsabilités qui augmente la complexité à laquelle se heurtent les travailleurs pour trouver un équilibre entre la famille et le travail. Cette situation est d'autant plus difficile avec le contexte économique actuel marqué par la précarité et l'incertitude, où de nombreuses familles ne peuvent se passer de deux revenus pour faire face aux responsabilités financières de la vie familiale.

Par ailleurs, ce constat vient aussi contredire l'idée voulant que le développement technologique du mode de production favorise l'évolution vers une société des loisirs ou les heures de travail diminuent au profit du temps libre. Étant donné cette réalité, les nouvelles exigences du monde du travail combinées aux divers facteurs mis en lumière ci-haut laissent entrevoir une difficulté d'articuler la vie familiale et professionnelle.

Nous proposons dans ce qui suit d'examiner les concepts mobilisés par la littérature savante pour expliquer la nature de l'interaction entre le travail et la famille et le type de difficultés qui en découle.

1.2. Les mécanismes explicatifs de l'interaction entre le travail et la famille

Plusieurs mécanismes étaient proposés dans la littérature pour expliquer les types de difficultés qui se produisent en cherchant à concilier le travail et la famille (Evan et Bartolome, 1984; Lambert, 1990; Zedek et al. 1990).

Edwards et Rothbard (2000) ont regroupé les différents mécanismes souvent mentionnés par les recherches en six catégories : le débordement, la compensation, la segmentation, l'épuisement de ressources, la congruence et le conflit.

1.2.1 Le débordement

Ce mécanisme part du principe qu'il existe des similarités entre ce qui se produit dans la sphère professionnelle et familiale. Ces similarités s'expriment en terme de valeurs, d'attitudes, de comportements et d'habiletés (Lambert, 1990). Ainsi, les attitudes développées dans une sphère affectent l'autre sphère, ce qui signifie qu'il n'existe pas de frontière entre le travail et la famille.

Le débordement peut se manifester sous une forme positive ou négative. Un débordement positif peut être illustré par l'utilisation des compétences développées dans le travail (par exemple en matière de participation à la prise de décision) afin de mieux agir envers les enfants (Lambert, 1990). De même, un individu satisfait de son travail aura tendance, par exemple, à être satisfait dans sa vie familiale (Deschênes, 2002).

Le débordement négatif peut, à titre indicatif, s'exprimer par les difficultés dans le travail qui vont entraîner des problèmes personnels et sociaux sous forme de fatigue, d'anxiété voire d'agressivité (Deschênes, 2002; Lambert, 1990).

1.2.2 La compensation

Contrairement au débordement, le principe de compensation postule qu'il existe une relation inversée entre le travail et la famille de sorte que les deux sphères ont tendance à être antithétiques (Staines, 1980 cité par Zedek et al. 1990). Conscient de cette situation, l'individu qui est insatisfait dans l'une des sphères va s'investir massivement dans l'autre afin de compenser son manque de satisfaction (Evan et Bartolome, 1984).

1.2.3 La segmentation

Ce modèle se base sur l'idée que le travail et la famille sont deux environnements distincts dans la mesure où l'individu peut fonctionner dans une sphère (travail ou famille) sans que l'autre soit affectée. Ainsi, les deux dimensions peuvent exister conjointement sans qu'elles soient mutuellement influencées puisqu'il y a une répartition du temps et de l'espace alloués à chaque domaine, ce qui permet à l'individu de vivre sa vie sans conflit travail-famille (Zedek et al .1990).

Cette segmentation, dans laquelle se souscrivent les premières études unidirectionnelles du lien entre le travail et la famille, se base sur l'idée que les individus peuvent compartimenter leur existence sans se préoccuper de l'interférence qui existe entre les différentes sphères de la vie. Du point de vue des chercheurs qui optent pour cette approche, la famille est vue comme un havre d'intimité et d'affection tandis que le travail

est le milieu d'indifférence et d'instrumentalisation, plutôt que d'expression (Piotrkowski, 1978).

1.2.4 L'épuisement des ressources

Ce mécanisme part du principe que des ressources telles que le temps, l'attention et l'énergie sont limitées et lorsque l'employé épuise ces ressources dans un domaine, l'autre sphère en souffre. Le caractère limité de ces ressources ne permet pas leurs transferts d'une sphère à une autre, et leur épuisement dans l'un des domaines crée de l'insatisfaction par rapport à l'autre qui ne pourra être compensée.

1.2.5 La congruence

La congruence réfère aux similarités existantes entre le travail et la famille qui émanent de l'introduction d'une troisième variable. Cette troisième variable peut s'associer aux traits de personnalité, aux facteurs génétiques et/ou styles de comportement. Par exemple, une personne de nature optimiste aura tendance à avoir une perception positive de sa vie personnelle et professionnelle, et adoptera des attitudes positives qui permettent de créer un équilibre entre les deux sphères.

1.2.6 Le conflit

Le conflit comme mécanisme qui relie le travail et la famille est le paradigme dominant de la littérature savante, pour qui la relation négative entre les deux sphères s'explique par l'incapacité des individus à s'adapter aux divers rôles (Eby et al.2005)

La définition la plus explicite du conflit travail-famille utilisée jusqu'à ce jour et reprise par la majorité des études est celle qui fut proposée en 1985 par Greenhaus et Beutell. Ces auteurs présentent le conflit travail-famille comme un conflit de rôle dans lequel les pressions en provenance du travail et de la famille sont, jusqu'à certain point, incompatibles dans la mesure où les exigences du rôle appartenant à une des sphères ne permettent pas de satisfaire les exigences de l'autre rôle.

En ce sens, le conflit travail-famille est un conflit de rôle (*interrole conflict*) que l'incompatibilité entre les deux domaines ne permet pas de remplir les exigences allouées à chaque rôle : celui du parent, conjoint ou employé.
Greenhaus et Beutell distinguent trois formes de conflits : conflit de temps "*time based conflict*", conflit de tension "*strain based conflict*" et conflit de comportement "*behavioral based conflic*".

- Le conflit de temps surgit au moment où l'individu manque de temps pour remplir les exigences de son rôle dans l'une des sphères, tandis que l'autre sphère absorbe tout son temps.
- Le conflit de tension provient des tensions vécues dans une sphère qui affectent l'autre et ne permettent pas de réaliser les rôles associés à l'autre sphère.
- Quant au conflit de comportement -qui réfère à l'incompatibilité des comportements dans les deux sphères, celui-ci apparaît lorsque l'individu est incapable d'ajuster ses comportements lorsqu'il se déplace d'un domaine à l'autre.

En général, force est de constater que la mobilisation par les chercheurs de plusieurs termes pour désigner l'interaction entre les deux sphères démontre de la complexité de la question.

Pour élargir notre compréhension du phénomène, nous proposons de compléter cette revue de littérature par l'examen des principaux paradigmes d'étude du conflit travail-famille, les déterminants du conflit en provenance de la famille ainsi que ses multiples conséquences.

CHAPITRE 2. LES TROIS MODÈLES D'ANALYSE DU CONFLIT TRAVAIL-FAMILLE

L'objet de ce chapitre consiste à mettre en relief : 1) les principales perspectives d'étude du conflit travail-famille recensées dans la littérature; 2) les déterminants du conflit inhérents à la sphère familiale et; 3) les conséquences du confit travail-famille.

2.1 Perspectives d'étude du conflit travail-famille

Alors qu'il existe une certaine uniformité au niveau de la définition du conflit travail-famille retenue par les chercheurs, dont la majorité des études sont à caractère quantitatif, il y a cependant une différence quant au mode d'évaluation de ce conflit qui se réalise en trois types d'approches : en mode unidirectionnel, bidirectionnel et multidirectionnel.

2.1.1 L'approche unidirectionnelle

Les premiers travaux abordaient le conflit travail-famille dans un sens unidirectionnel, qui fait abstraction de toute éventuelle influence de la famille sur le travail avec le postulat que les deux sphères étaient séparées.

L'origine de cette vision unidirectionnelle basée sur l'étude du travail comme source d'influence sur les autres sphères de la vie s'inspire du *mythe des deux mondes séparés*, selon lequel chaque milieu dispose de ses propres lois nécessaires à son fonctionnement

et que chaque sphère doit être examinée indépendamment de l'autre (Kanter, 1977 citée dans Crouter, 1984 et Rhnima, 2001).

Ce paradigme de séparation des deux domaines dominait la culture organisationnelle et inspirait les nombreuses recherches portant sur l'interaction entre le milieu familial et professionnel, qui centraient leurs analyses sur le travail en partant du postulat que les conditions de travail sont des facteurs déterminants au bien-être familial (Crouter, 1984). C'est dans cette veine que des chercheurs (Parasuraman et al.1989; Voydanoff, 1988) concevaient le rapport travail-famille en terme de conflit de rôle à sens unique dans lequel le travail affecte la vie familiale. En ce sens, le conflit se produit lorsque l'employé trouve la difficulté d'assumer plusieurs rôles à la fois ce qui peut entraîner une surcharge ou une interférence.

Par ailleurs, nous pensons que la prédominance de la lecture unidirectionnelle de la relation travail-famille, avec une insistance sur le pôle travail comme source du bien-être familial, correspondait à une époque où le travail issu de la révolution industrielle fut une source dans laquelle les travailleurs puisaient leurs valeurs.

S'inspirant de l'éthique protestante fondée sur l'identification au travail, l'activité professionnelle durant les années soixante-dix continuait à suivre une trajectoire linéaire qui garantissait une certaine stabilité et permettait de se projeter dans l'avenir et mesurer l'évolution économique et sociale de l'employé.[3]

[3] Sur cette question, cf, Richard Sennett (2000). Le travail sans qualité : les conséquences humaines de la flexibilité, Paris, Albin Michel.

Ces aspirations étaient rendues possible grâce au caractère linéaire du temps était très présent chez les générations de l'économie industrielle. Durant cette époque, les travailleurs accomplissaient des tâches qui variaient rarement et savaient quand il sera temps de partir en retraite. En ce sens, l'accumulation du temps leur permettait de mesurer leur évolution économique et sociale et donner ainsi un sens à leur vie. Sauf que l'économie flexible a brisé la flèche du temps en enfonçant la peur au cœur de la vie professionnelle et personnelle (Sennett, 2000).

Les impératifs du travail dans la nouvelle économie caractérisée par l'instabilité et la fragmentation du parcours professionnel poussent les travailleurs à adopter des attitudes d'indifférence et de détachement à l'égard de leur emploi. De plus, le changement impliqué par la rupture avec la logique fordiste[4] du travail remet en question les principes qui servaient de modèles éthiques de conduite et crée un vide moral. Des valeurs comme l'engagement et la loyauté ont perdu de leur importance au sein d'une nouvelle économie qui valorise le court terme, ce qui incite les employés à varier continuellement leur comportement pour s'adapter aux impératifs du travail flexible entraînant ainsi « la corrosion du caractère ». Transposées à leur vie, ces nouvelles valeurs font obstacle à la notion de famille et ne permettent pas d'entretenir des relations sociales durables qui sont basées sur la stabilité et la loyauté.

---

[4] Dans l'effort de rationaliser la production, Henry Ford (1863-1947) a inventé à partir 1913 un mode d'organisation du travail qui porte son nom, le fordisme, et qui est largement inspiré de l'organisation scientifique du travail de Taylor. L'objectif du fordisme est la réalisation d'un travail ouvrier répétitif et monotone grâce à la chaîne de montage mécanisée qui permet d'accroître la production de l'entreprise, stabiliser la main d'œuvre, réduire les coûts de production et accroître la consommation de masse. Sur le fordisme, cf, Michel De Coster (1999). Sociologie du travail et gestion des ressources humaines, Bruxelles, De Boeck Université, 344 p.

Devant un tel revirement idéologique, la sacralité du travail finira par disparaître avec le déclin du modèle fordiste qui cèdera la place à de nouvelles formes d'emplois non sécurisés.

2.1.2 L'approche bidirectionnelle

C'est dans ce contexte qu'émerge à compter des années 80 une nouvelle lecture de la relation travail-famille, qui reconnaît l'influence de la vie familiale sur le travail et atteste de la réciprocité de l'influence entre les deux sphères.

La reconnaissance de l'impact de la famille fut aussi mise en avant par l'arrivée massive sur le marché du travail d'une main-d'œuvre féminine et d'une nouvelle génération de gestionnaires dont les valeurs sont en rupture avec leurs prédécesseurs, et qui ne sont plus disposés de sacrifier leur vie personnelle pour mieux réussir leur vie professionnelle (Damon, 2002).

C'est suite aux divers changements mentionnés au début de ce chapitre qu'on assista à une rupture avec le paradigme traditionnel de la segmentation qui donna lieu à un renouvellement de la lecture sur l'interaction travail-famille. C'est ainsi que des auteurs tels (Frone et al.1992a; Gutek et al.1991; Huang, Hammer et Perrin, 2004; Keith et Schafer, 1980) se sont penchés sur le conflit travail-famille en partant d'une approche

bidirectionnelle où la relation entre les deux sphères est réciproque puisque le travail et la famille sont interdépendants à travers l'influence qu'ils s'exercent mutuellement.

Carlson et al. (2000, p 1032) expliquent la réciprocité des deux domaines comme suit : « [...] *There is a positive reciprocal relationship between the two types of work-family conflict, work interference with family conflict and family interference with work conflict. This reciprocal relationship suggests that if one's work interferes with family, this may cause family issues as family obligations go unfulfilled. These family issues, in turn, spillover into the work domain thereby causing family to interfere with work* ».

Dans le cadre de cette perspective bidirectionnelle, une partie des études tendent à cerner l'impact des conditions associées au travail sur la famille en essayant de répondre à des questions telles: *«What impact do work and work factors have on family variables? », «How often does your job or carrier kept you from spending the amount of time you would like to spend with your family? »* (Frone et al.1992b). D'autres recherches quant à elles tentent d'étudier l'impact structurel de la famille et de ses membres sur le travail, en soulevant des questions qui consistent à évaluer l'influence de la sphère privée sur le comportement de l'individu dans son milieu de travail. Certaines des caractéristiques de la famille sont mesurées à travers des réponses apportées aux questions relatives au nombre d'enfants, au soutien concret du conjoint, de la qualité de vie familiale et autres (Zedeck, 1992).

Cette considération à l'égard de la famille en tant que source explicative des attitudes des individus dans leur milieu de travail est une consécration de l'influence de celle-ci sur le

travail en termes d'absentéisme et des problèmes de santé que rencontrent les employés [5] (Rothausen, 1999). Toutefois, de nombreuses études bidirectionnelles restent unanimes quant à la nature asymétrique du conflit. Ainsi, on constate que c'est le travail qui interfère davantage dans la famille plutôt que le contraire, car les frontières de la famille sont plus perméables que celle du travail (Hall et Richter, 1988; Kinnunen et Mauro, 1998; Kossek et Ozeki, 1998; ST-Onge et al. 2002).

La notion d'asymétrie des frontières perméables entre la famille et le travail est introduite par Pleck (1977, cité dans Frone et al.1992b) dont le principe est décrit par Frone et al. (1992b, p 723) dans ces termes: "*Boundaries between work and family are asymmetrically permeable to the extent that the intrusion of demands from one domain into the other occurs with unequal frequency. For example, if work demands and responsibilities are more likely to interfere with home life than vice versa, work and family boundaries are asymmetrically permeable with family boundaries being more permeable than work boundaries*".

Le constat d'asymétrie du conflit est aussi mis en évidence par Guérin et al.(1997) dont les résultats de l'étude démontrent la nature non symétrique du conflit et constatent que l'emploi nuit plus à la famille que celle-ci ne nuit au travail. Les auteurs ajoutent aussi que la majorité des répondants acceptent l'idée que le conflit travail-famille provient principalement du travail, dont les responsabilités nuisent à la vie familiale, tandis qu'une faible proportion admet le contraire. L'interprétation proposée par les auteurs pour expliquer ce constat soutient qu'un tel agissement face à la question du conflit travail-

[5] Nous y reviendrons plus en détail sur cette idée dans la partie 1.5 de ce chapitre consacrée aux conséquences du conflit travail-famille.

famille est une preuve du déclin de la prédominance du travail dans la vie au profit de la famille.

Selon nous, ces conclusions peuvent être nuancées, car une telle perception du conflit travail-famille peut aussi s'expliquer par le fait que la reconnaissance de l'envahissement des problèmes personnels sur la vie professionnelle reste mal perçue par les individus et les employeurs.

2.1.3 L'approche multidirectionnelle

Soulignons enfin que d'autres chercheurs (Aryee, 1992; Holohan et Gilbert, 1979) privilégient une approche multidimensionnelle peu répandue dans le domaine d'étude, selon laquelle le conflit travail-famille est une réalité globale qui contient plusieurs types de conflits où chacun peut avoir des antécédents et des conséquences dont le degré diffère d'un type à un autre (Deschamps, 1996 citée dans Rhnima, 2001).

Holohan et Gilbert (1979, p 455) tendent à cerner le conflit travail-famille à partir d'une échelle de six types de conflits de rôles relevant de l'interaction entre le travail et la famille. Vue la rareté des études qui recourent à cette approche et devant l'absence de tout cadre explicatif de ses origines et sa pertinence, nous reproduisons ci-après le tableau qui représente les six types de conflits étudiés par Holohan et Gilbert (1979, p 455) afin de fournir une meilleure compréhension de ladite approche.

Table I. Representative Items from the Six Role-Conflict Scales

Scale	No. of items	*r*	Representative item
Professional vs. Spouse	3	.81	Wanting to be a "good" spouse vs. being unwilling to risk taking the time from your professional work
Professional vs. Parent	4	.81	Spending most evenings on work-related activities vs. spending most evenings with your family
Professional vs. Self	4	.86	Wanting to be recognized as a high level professional vs. wanting to maximize your personal development
Spouse vs. Parent	3	.82	Spending prime time developing and maintaining the relationship with your spouse vs. spending prime time developing and maintaining the relationship with your child
Spouse vs. Self	4	.75	The life style you prefer vs. the life style preferred by your spouse
Parent vs. Self	3	.88	Giving priority to your family vs. giving priority to yourself

Après avoir rendu compte des principales tendances socioéconomiques et culturelles qui ont mis en avant la question de la conciliation travail-famille ainsi que les principales approches qui tendent à étudier la question, nous proposons dans la partie qui suit de compléter cette recension bibliographique en examinant les recherches qui abordent les facteurs intrinsèques à la famille concourant à faciliter ou compliquer la conciliation entre la vie familiale et professionnelle.

2.2 Facteurs du conflit liés à la famille

Parmi les sources du conflit travail-famille souvent mentionnées dans la littérature, on distingue celles reliées au travail (nature du travail; complexité des tâches; flexibilité des horaires; engagement dans le travail; catégorie d'emploi), à celles reliées à la famille

(nombre et âge des enfants; appui du conjoint; nature de l'emploi du (de) conjoint (e)), ainsi que les caractéristiques de l'employé (type de personnalité, état civil, âge, sexe).

Parce que notre intérêt est de mettre en avant la mutation de la famille comme source du conflit entre la vie familiale et professionnelle, nous tenterons dans cette section d'examiner les déterminants du conflit qui proviennent de la famille tels que recensés dans la littérature sur la conciliation travail-famille.

2.2.1 Les variables en provenance de la famille

Un bon nombre des variables influençant le rapport entre le travail et la famille trouvent leur origine dans la sphère privée parmi lesquels on dénombre l'état civil; la présence du conjoint; le nombre et l'âge des enfants.

L'état civil ressort comme une variable importante dans l'explication du conflit, car le fait d'être célibataire ou vivant avec un (e) conjoint (e) semble avoir un impact sur la capacité de concilier travail et famille.

Toutefois, on note une divergence à ce sujet car les résultats des études restent variables : D'une part, l'étude de Kelly et al. (1985) qui vise à déterminer les facteurs susceptibles d'influencer la tension du rôle qui mène au conflit travail-famille, -la tension au travail "Work Strain" est retenue comme variable dépendante - montre que les mères célibataires

connaissent plus de tension de travail que celles vivant avec un conjoint. Dans le même registre, Pleck (1979, dans Chenevier, 1996) souligne que les mères employées et mariées connaissent moins de difficulté à assumer leurs responsabilités familiales que celles vivant sans conjoint. Ce constat s'explique par le fait que le mari apporte un revenu supplémentaire qui permet de subvenir aux besoins de la famille et rend la vie familiale moins stressante.

D'autre part, la présence d'un conjoint ne semble pas influencer le degré du conflit travail-famille. C'est la conclusion à laquelle arrivent Katz et Piotrkowski (1981) dont l'étude consiste à identifier les variables qui influencent la tension reliée au rôle familial de conjoint, parent, et pourvoyeur de service domestique "*Family role strain*". Les résultats de leur recherche montrent que les mères vivant avec un conjoint ne sentent pas moins de tension du rôle familial que celles vivant seules.

De son côté, l'enquête de Chenevier (1996) auprès de 1500 personnes consiste à vérifier plusieurs hypothèses parmi lesquelles celle postulant que l'employé vivant avec un conjoint ressent moins de conflit emploi-famille et de conflit famille-emploi que l'employeur vivant seul. Les résultats obtenus laissent croire qu'il n'existe *aucun lien significatif entre le fait de vivre avec un conjoint ou non et les conflits emploi-famille et famille-emploi* (p142).

Par ailleurs, Hartmann (1984) note que la présence d'un conjoint ne constitue pas uniquement une source financière supplémentaire, mais aussi une charge pour les femmes

en terme de responsabilités ménagères et familiales. Ainsi, elle constate à travers son étude que les mères célibataires consacrent moins de temps que les mères mariées à effectuer les mêmes tâches ménagères pour une famille de la même taille.

Bien qu'il existe une divergence quant à l'impact du célibat (ou du non-célibat) sur le conflit, plusieurs auteurs (Aryee, 1992; Burke et al. 1980; Chenevier, 1996; Holohan et Gilbert, 1979; Keith et Schafer, 1980; Parasuraman et Greenhaus, 1992; Tremblay, 2005; Walls et al.2001) soulignent l'importance du soutien du conjoint et son rôle positif à atténuer le degré du conflit.

L'étude de ST-Onge et al. (2002, p 507) note que la perception de l'aide offerte par le ou la conjoint (e) est une variable clé pour expliquer le conflit famille-travail. Il s'avère plus important de vivre avec un partenaire appuyant que de s'engager davantage dans la famille pour réduire le conflit entre les deux sphères, car celui-ci agit comme un gardien de la frontière entre le domaine professionnel et familial. Ainsi, et selon ces auteurs, un (e) conjoint (e) qui valorise la famille s'avère un important déterminant de succès pour la carrière des employés, car il réduit l'interférence de la famille dans le travail.

De leur côté, Guérin et al. (1997) notent que l'absence d'un conjoint est une variable qui aggrave le conflit en provenance de la famille, mais soulignent toutefois que la présence d'un conjoint qui consacre la grande partie de son temps au travail a le même effet négatif que son absence. Ainsi, ce n'est pas la présence d'un partenaire en soi qui facilite la conciliation, mais plutôt sa disponibilité. Les travaux de Tremblay (2005) vont dans le même sens et confirment cet énoncé puisqu'ils démontrent que le soutien concret du conjoint (en terme de partage des tâches et des responsabilités et non seulement l'appui

moral) est la première variable qui permet de réduire le conflit entre le travail et la famille.

La qualité de la relation entre conjoints aurait aussi un impact considérable sur la conciliation. Ainsi, un fort degré de mésentente dans le couple correspond à un niveau de conflit élevé (Guérin et al. 1997), chose qui confirme encore une fois l'impact significatif de l'appui du conjoint à atténuer le conflit. Par ailleurs, la relation des conjoints- mesurée en terme de distanciation dans les rapports émotionnels, la qualité de la communication et le degré de tension dans les rapports conjugaux- a une relation positivement significative avec l'intensité du conflit en provenance de la famille, ainsi qu'avec le bien-être mental du travailleur (Frone et al. 1991 cité dans Rhnima, 2001)

L'autre facteur qui explique le conflit émanant de la famille est relié au degré d'engagement envers la famille.

Duxbury et Higgins (1991, p 62) définissent l'engagement envers la famille en terme de "[...] *the degree to which a person identifies psychologically with family roles, the importance of the family to the person's self-image and self-concept, and the individual's commitment to family roles.*"

À cet égard, certaines études rapportent que les personnes qui s'impliquent au niveau familial se trouvent confrontées à une interférence de la famille dans le travail, et rapportent un faible niveau de performance professionnelle et de satisfaction au travail (Carlson et Kacmar, 2000; Frone et al.1997a). Par ailleurs, l'étude de Chenevier (1996) ne révèle aucun lien entre l'engagement vis- à- vis de la famille et le conflit famille-travail.

Cependant, Carlson et al. (2000, p 1032) soulignent l'importance de considérer le degré de priorité attribué par les personnes à chacune des sphères ainsi que la valeur qu'ils accordent aux divers rôles (life role values) dans l'explication du conflit travail-famille. Les auteurs expliquent que "*Life role values are the system of values an individual holds regarding the work and family domains based on what the individual believes to be important to, central to, or a priority in his or her life. The values that an individual holds about the roles he or she must fulfill in each life domain have significant implications for experiencing conflict. For example, if a single working mother values time with her children, but is forced to spend more time than she would like at work in order to support her children, work-family conflict may arise*".

Toujours du côté de la famille, un déterminant majeur directement associé au conflit famille-travail est relié respectivement à l'âge et au nombre d'enfants. À cet effet, des études ont démontré que le conflit travail-famille est déterminé d'une manière significative par le nombre d'enfants en charge (Chenevier, 1996 ; Katz et Piotrkowski, 1983 ; Keith et Schafer, 1980 ; Kinnunen et Mauno, 1998; Voydanoff, 1988). L'âge des enfants agit également sur le conflit, car plus ils sont de jeune âge et plus le niveau de conflit ressenti par les parents est élevé (Tremblay, 2005b; ST-Onge, 2002).

Les rapports émotionnels et affectifs entre parents et enfants (en terme de carence des rapports psychoaffectifs, la présence d'inconduite de la part des enfants), la carence des rapports affectifs et de la qualité des communications entre les membres de la famille sont des variables qui entraînent le stress et pèsent sur la conciliation travail-famille (Frone et al.1991 cité dans Rhnima, 2001). Selon ce dernier, le manque du soutien

concret du conjoint, le degré de tension dans les rapports maritaux et la présence de défiance comportementale chez les enfants ont une relation positivement significative avec l'intensité du conflit travail-famille.

Finalement, et pour ce qui est du revenu, les recherches à ce sujet restent limitées quoique l'étude de Chenevier (1996) démontre qu'un revenu familial élevé permet de diminuer le conflit travail-famille. Pour sa part, Tremblay (2005) explique ce constat par le fait qu'un revenu élevé aide les conjoints à se procurer les services nécessaires sans qu'ils aient à investir leur temps dans le travail non rémunéré. Par contre, l'enquête sur les variables prédictives du conflit entre la vie personnelle et professionnelle au Canada de Duxbury et al.(2004) laisse supposer qu'il est difficile d'établir un lien direct entre le statut socioéconomique en terme de revenu et de scolarité, et les différentes formes de conflit entre le travail et la vie. Cependant, et selon les mêmes auteurs, les résultats obtenus permettent de supposer que les employés qui doivent satisfaire à des exigences professionnelles plus importantes (c.-à-d. les gestionnaires, les personnes qui occupent des postes très bien rémunérés, les employés du secteur sans but lucratif et ceux qui vivent dans les régions où l'on accorde la priorité au travail) éprouveront des difficultés si leurs exigences et leurs obligations familiales sont également élevées.

2.3 Les conséquences du conflit travail-famille

La difficulté d'équilibrer les exigences familiales et professionnelles compromet le quotidien des travailleurs et ne va pas sans nuire à leur santé mentale et à la qualité de vie en général. Partant de là, voici quelques-unes des manifestations négatives du conflit travail-famille.

Les conséquences du conflit travail-famille sur la santé mentale : Au niveau des incidences du conflit travail-famille sur la santé mentale, Frone (2000) a démontré que contrairement aux individus qui ne vivent pas de conflit, les personnes qui rapportent une interférence du travail dans leur vie familiale sont trois fois plus susceptibles d'être diagnostiquées avec un trouble d'humeur, deux fois plus susceptibles d'avoir un trouble d'anxiété et ont deux fois plus de risque d'être dépendants à l'alcool.

Dans la même étude, et de façon plus prononcée, les personnes dont la vie familiale interfère dans leur travail ont 30 fois plus de risques de souffrir de trouble d'humeur, neuf fois plus susceptibles d'avoir un trouble d'anxiété et rapportent un risque de dépendance aux substances onze fois supérieur par rapport à ceux qui ne vivent pas de conflit (p892).

Par ailleurs, et contrairement aux recherches qui restent unanimes quant aux conséquences néfastes du conflit travail-famille, les études de Frone (2000, 1997) sont les seules à notre connaissance à démontrer que le conflit en provenance de la famille engendre des désordres psychiatriques plus nuisibles que ceux causés par le travail.

Dans une étude longitudinale de quatre ans qui mesure les incidences du conflit travail-famille sur la santé physique et mentale, Frone et al. (1997b) constatent que le conflit

famille-travail est associé à un niveau élevé de dépression et d'hypertension, tandis que l'interférence du travail dans la famille est liée à une consommation abusive de l'alcool qui se prolonge au fil du temps. Notons aussi que dans cette étude longitudinale, les auteurs ont constaté que les conséquences du conflit famille-travail seraient plus nuisibles à la santé que celles engendrées par le conflit travail-famille. Frone et al.(1997b, p330) expliquent ce constat dans ces termes: "*Prior cross-sectional research suggests that both work-family and family-work conflict are related to a variety of heath outcomes. In contrast, this four-year longitudinal study supports the conclusion that only family-work conflict has a consistent effect on an individual's health. This is not to suggest that work-family conflict does not influence the health ... but this longitudinal four-year study may simply suggest that the causal impact of work-family conflict occurs during a shorter span of time*".

Dans le même registre, Frone et al. (1994) ont pu établir le lien entre le conflit travail-famille et l'usage de substance (alcool et cigarette) chez les femmes. Ainsi, la détresse psychologique (en terme de dépression et d'anxiété) causée par le conflit travail-famille est liée à l'usage massif des cigarettes et d'alcool chez les femmes. Par ailleurs, l'insatisfaction dans la famille causée par le conflit en provenance du travail est positivement et directement liée à l'usage de l'alcool. Par contre, il n'existe aucune relation entre l'usage de substance et l'insatisfaction au travail. Frone et al. (1994,p 1027) expliquent ce résultat comme suit: «*The fact that family dissatisfaction was directly related to heavy alcohol use is consistent with prior research indicating that individuals generally rate the psychological importance of their family roles substantially higher than the psychological importance of their job role.* »

La famille n'a pas que des effets négatifs, elle a aussi un impact positif sur le conflit travail-famille. Grzywacz et Bass (2003) soulignent que le soutien en provenance de la famille est un facteur déterminant dans la préservation de la santé mentale des travailleurs qui font face au conflit travail-famille.

Ainsi, les auteurs ont mesuré l'appui de la famille à partir des réponses apportées à la question "*How often have you experienced each of the following in the past year? (a) Talking with someone at home helps you deal with problems at work. (b) The love and respect you get at home makes you feel confident about your self at work. (c) Your home life helps you relax and feel ready for the next day's work.*" Les résultants obtenus leur ont permis de conclure que la famille aide à résoudre les problèmes relatifs au travail grâce à la communication interfamiliale. Les résultats ont aussi permis de constater que la santé mentale des travailleurs est optimale au moment où le conflit famille-travail est faible et le niveau de l'appui de la famille est élevé (*family facilitations*). D'ailleurs, les facilités en provenance de la famille sont associées à de faibles risques de maladie mentale, telles l'anxiété et la dépression. Par ailleurs, les exigences familiales sont associées à un niveau de conflit élevé et entraînent des risques importants de maladies mentales.

Les conséquences du conflit travail-famille sur la vie professionnelle: Plusieurs études ont démontré l'incidence négative de la difficulté de concilier les responsabilités parentales et professionnelles sur le travail. Ainsi, le nombre de jours d'absence pour des raisons personnelles ou familiales au Canada entre 1977 et 1990 est passé de 1,1 jour à 2,7 par année chez les travailleurs canadiens à temps plein (Akyeampong, 1992).

Par ailleurs, les employeurs sont nombreux à considérer que les obligations familiales des employés ont une incidence sur leur travail. À cet effet, un sondage mené en 1988 par la *Conférence Board du Canada* auprès de 385 organisations canadiennes à propos des difficultés qu'ils éprouvent dans le domaine des ressources humaines a révélé que : le moral des employés posait un problème pour 64 % des répondants; 63 % trouvaient que le stress des employés posait un problème et 53 % des répondants trouvent de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre. 56 % des employeurs de l'échantillon estiment qu'au moins le quart de l'absentéisme des employés est causé par la difficulté de concilier le travail et la famille. Près de 60 % des employeurs de l'échantillon ont attribué au moins un quart de leurs problèmes au stress des employés causés par le conflit travail-famille (Paris, 1989 cité dans Rhnima, 2001).

Dans le même registre, plusieurs études ont identifié la famille comme facteur explicatif à l'absentéisme au travail. Ainsi, et à partir d'une population de 1014 employés âgés de 19 à 64 occupant un emploi à temps plein, Allen (1996) a pu démontrer empiriquement que la maladie d'un membre de la famille affecte le niveau d'absentéisme chez les employés qui prolongent leur absence pour des raisons familiales jusqu'à se retirer du marché du travail. Cette situation entraîne à la fois des coûts économiques et psychologiques liés au fait d'être contraint de demeurer à la maison pour faire face à la maladie d'un membre de la famille. Ce "*psychic cost* " est d'autant plus élevé chez les personnes engagées dans la famille "*family-oriented individual*".

Toujours en lien avec l'absentéisme au travail, une étude américaine (citée dans *The Work-Life Report*, 1998) a montré que pour la première fois le taux d'absentéisme au sein

de la population active a augmenté de 25 % entre 1997 et 1998 en passant de 2.32 % à 2.90 %. Par ailleurs, ce que l'étude révèle de particulier est que pour la première fois la famille est citée comme la principale raison qui motive les demandes de congés de maladie. Sans préciser la nature des causes familiales qui motivaient ces congés, l'enquête rapporte que 26 % des répondants ont demandé des congés pour des raisons familiales, 22 % pour des maladies "*personal illness*" et 20 % pour des raisons personnelles "*personal needs*".

Les conséquences sur la vie personnelle et sociale [6]: Il semble que la difficulté de concilier le travail et la famille ne va pas sans avoir des conséquences sur le degré de satisfaction envers la vie en général. Ainsi, certaines études (Kossek et Ozeki, 1998; St-Onge et al.2002) concluent que les personnes qui rapportent un degré de conflit élevé ont tendance à être moins satisfaites aussi bien dans leur travail que dans leur vie en général.

La difficulté de concilier le travail et la famille a aussi des conséquences sur la vie personnelle bien que les auteurs restent divisés à ce sujet. Selon Coverman (1989, cité dans Allen et al. 2000) un degré élevé de tension entre les responsabilités personnelles et professionnelles affecte l'entente conjugale et correspond à une plus grande insatisfaction chez les hommes, mais non pas chez les femmes. À l'inverse, deux autres études notent que l'insatisfaction dans la vie du couple s'observe plutôt chez les femmes que chez leurs conjoints (Kinnunen et Mauno, 1998; Matthews, Conger et Wichrama, 1996).

---

[6] Les références rapportées dans cette section proviennent du rapport publié par l'institut national de santé publique du Québec (2005) intitulé *la difficulté de concilier travail-famille : ses impacts sur la santé physique et mentale des familles québécoises.*

La surcharge des rôles reliée au statut de travailleur/ parent/ conjoint et le manque de temps sont aussi des variables pouvant susciter chez certains un sentiment d'anxiété qui se traduit par un retrait de la vie du couple. Cette réaction de retrait est perçue comme un moyen d'alléger le sentiment de surcharge. D'autres par contre vont réagir au conflit travail-famille et famille-travail par un état dépressif qui induit des comportements colériques et agressifs à l'égard du conjoint (Mac Ewen et Barling, 1994).

Conclusion

Nous avons proposé dans le cadre de ce chapitre une lecture relativement exhaustive des principaux écrits scientifiques sur le thème de la conciliation travail-famille.

Cette analyse bibliographique nous a permis de mesurer l'évolution du débat entourant la nature de l'interaction entre ces deux sphères, suite à la pression de divers facteurs socioéconomiques et culturels qui ont incité à réexaminer l'interférence de la famille sur le travail. Elle nous a également permis de mettre en relief les différents types de conflits émergeant de l'interaction entre le travail et la famille, ainsi que d'examiner l'évolution des modèles explicatifs qui tentent de mesurer l'interférence de la famille sur le travail.

Parce que nous nous intéressons au cours de cet essai à saisir l'influence de la mutation de la famille sur le travail, nous nous sommes limités par la suite à examiner les déterminants du conflit en provenance de la famille en faisant état des facteurs susceptibles d'empêcher la conciliation des deux sphères.

Par ailleurs, nous avons aussi rendu compte des répercutions du conflit travail-famille sur la santé et le bien-être des employés, chose qui nous a conduit à constater que la famille demeure un facteur-clé qui peut atténuer ou accroître les conséquences découlant de la difficulté à articuler la sphère personnelle et professionnelle.

À l'issue de l'analyse des principales recherches sur le thème de la conciliation travail-famille émerge aussi un certain nombre de constats qui seront matière à réflexion au cours du chapitre qui suit.

CHAPITRE 3. QUESTIONNEMENTS, PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIF DE L'ESSAI

La recension des recherches majeures sur le conflit travail-famille a permis de ressortir un certain nombre de questionnements qui seront mis en relief au cours de cette section. L'objectif de ce chapitre est d'exposer les principaux constats que nous avons retenus de la précédente revue de littérature, et qui serviront de préambule à la réflexion qui sera proposée au cours de ce travail.

3.1 Primauté du travail dans l'analyse de la problématique

Bien qu'il soit démontré que c'est principalement le travail qui interfère dans la famille, force est de constater que les recherches portant sur le conflit travail-famille restent en grande partie de nature bidirectionnelle et omettent d'inclure les composantes de la sphère privée dans l'analyse du conflit travail-famille.

Cependant, il convient de souligner que malgré l'abondance des études qui mettent en évidence l'impact de la sphère privée sur le travail en terme des facteurs intrinsèques qui réduisent ou amplifient le conflit en provenance de la famille, il n'en demeure pas moins que la grande partie des recherches bidirectionnelles tendent à surestimer l'importance du travail comme source du conflit au détriment de la sphère familiale. Cette centralité du travail dans l'analyse de la question de conciliation était aussi confirmée par Eby et al. (2005, p183) qui sont arrivés à cette conclusion après une analyse récente de revue de littérature couvrant les articles publiés entre 1980 et 2002. Ces auteurs constatent que

"*Research tends to focus on the centrality of work rather than family in people's lives (...)The frequent use of work attitude in work-family research as predictors, mediators and describing objective characteristics of the person in his or her work (e.g., job type, education, full-time versus part-time) and family roles(e.g., number of children, marital status, and spouse work status) are not likely to tell us how the family role obligations influences the work-family interference*" .

Par ailleurs, Damon (2002) souligne pour sa part que l'idée d'une lecture bidirectionnelle de la conciliation travail-famille valorisant la dimension extraprofessionnelle n'est pas uniquement envisagée par souci de diminuer les tensions entre les deux sphères et contribuer au bien-être des employés, mais davantage pour garantir celui des organisations. Damon (2002, p2) mentionne que cette instrumentalisation de la dimension non professionnelle par les entreprises pour leur propre compte intervient dans un contexte où une nouvelle génération d'employés ne témoigne pas d'un réel attachement à leur employeur, car la mutation vers une économie axée sur la flexibilité a ouvert la voie à la mobilité professionnelle et a posé ainsi un réel problème de rétention du personnel. Selon lui, "*l'idée principale, qu'on peut juger cynique, d'une conciliation entre les dimensions professionnelles et personnelles est que la valorisation de ces deux dimensions peut être avantageuse individuellement - pour le moral des employés - et collectivement pour le bien-être général dans une organisation*". C'est cela qui explique l'intérêt sans précédent pour la famille comme une source explicative du comportement de l'individu dans son milieu de travail.

Nous pouvons compléter cette réflexion de Damon et mentionner qu'au problème de rétention de la main-d'œuvre s'ajoute celui de l'augmentation de l'absentéisme auquel se heurtent les organisations, et qui vient soutenir l'idée d'intégrer la famille comme source explicative au comportement des employés. Cependant, et quelques soient les préoccupations auxquelles font face les organisations, l'intérêt marqué de la recherche empirique sur la question du conflit travail-famille à comprendre la sphère familiale reste de loin motivé par le souci de préserver cette dernière des conséquences induites par les exigences professionnelles.

La famille est plutôt instrumentalisée en faveur du travail en vue de neutraliser les facteurs susceptibles de nuire à son bon déroulement et aux finalités organisationnelles, car un investissement dans la famille signifie une perte d'implication dans le travail.

Cette instrumentalisation apparaît dans la nature des déterminants du conflit émanant de la famille et retenus par les chercheurs, dont l'impact est mesuré en terme de temps. Ainsi, on constate qu'une grande partie des recherches insistent sur les caractéristiques objectives plutôt que relationnelles de la famille, à savoir les responsabilités domestiques et parentales, qui absorbent le temps et l'énergie des parents et les empêchent de s'impliquer davantage dans le travail. Ce constat est aussi celui de Damon qui souligne que "*la nécessité de concilier les temps [celui du travail et de la famille] n'est pas une préoccupation humaniste ou sociale pour les organisations, mais une obligation économique en vue d'en assurer la rétention des employés et maintenir l'efficience au travail.*"

C'est dans cette optique que nous soutenons l'idée d'une surestimation de l'importance accordée au travail au détriment de la famille dans l'étude du phénomène de conciliation

entre les deux domaines. Une surestimation dont témoigne un autre fait relevé au niveau des écrits scientifiques consultés qui a trait à l'absence d'une définition de la famille.

3.2 La famille : Un sujet à l'étude

Il est surprenant de constater que malgré le renouvellement permanent que connaissent les recherches portant sur le rapport travail-famille, aucune des études examinées ne se donnait la tâche d'identifier ou préciser le type de famille en question à l'heure de la multiplication des modèles familiaux et de l'ambiguïté de leur réalité.

Certes, on peut croire qu'il n'est pas du ressort des chercheurs en gestion de se lancer dans une entreprise complexe à l'heure où les organismes spécialisés peinent à en proposer une, mais comprendre la signification du conflit travail-famille c'est aussi expliquer ce que l'on entend aujourd'hui par *famille* afin de pouvoir saisir pourquoi celle-ci est en conflit avec le travail.

Dans son avis publié au sujet de la diversité des familles, le Conseil de la famille et de l'enfance (2005, p 32-33) recense plusieurs variantes structurales respectivement au sein de la famille monoparentale et biparentale. Ainsi, les familles biparentales incluent divers regroupements qui comprennent : la famille intacte; la famille adoptive; la famille recomposée qui peut être simple (un seul conjoint a des enfants, matricentrique (enfants de la mère) ou patricentrique (enfants du père); la famille avec parents de même sexe ou de sexes différents et; la famille avec parents mariés, en union civile ou en union libre.

Chez les familles monoparentales, on peut retrouver : la famille monoparentale dès l'origine; la famille monoparentale à la suite d'une rupture selon la présence des enfants - garde à temps plein, partagée, droit de visite - selon le type de fratrie -frères et soeurs d'unions différentes ou d'une seule union -; la famille matricentrique dirigée par une femme ; et la famille patricentrique dirigée par un homme.

Là est bien le problème des recherches qui ne prennent pas compte de la diversité et la complexité des modèles familiaux. Si l'heure n'est plus au modèle familial unique, l'une des limites qui ressortent de cette recension d'écrits réside dans le fait que ces derniers tiennent la famille à double revenu comme modèle normatif au développement des variables mesurant l'impact de la famille sur le travail, ceci malgré la multiplication des formes et structures familiales. C'est le cas de Tremblay (2004) qui reconnaît l'hétérogénéité des situations familiales, mais insiste sur l'existence, *numériquement parlant*, d'un modèle familial dominant qui renvoie à la famille à double revenu.

Un tel raisonnement laisse croire que le problème actuel de concilier travail et famille se réduit à une simple question d'insuffisance de temps, d'appui du conjoint et/ou des avoirs monétaires, particulièrement chez les familles monoparentales qui demeurent les plus concernées par ce problème. Or, les transformations des familles ne sont pas qu'économiques, et la multiplication de leurs formes est encore moins qu'un simple remous de surface. Sa mutation est fondamentalement sociologique et va de pair avec les bouleversements opérés dans les sociétés occidentales depuis la seconde moitié de siècle précédent.

De plus, la famille, qui est une institution sociale humaine et non seulement économique, ne peut être uniquement envisagée dans la forme d'une formule algébrique en additionnant un ensemble de variables démographiques (sexe, nombre d'enfants, état civil, niveau salarial...). Elle doit être abordée dans son ensemble en incluant aussi la dimension affective et relationnelle entre ses membres, et proposer son analyse à la lumière du contexte culturel et social actuel.

Bien qu'elle n'ignore pas d'intégrer les caractéristiques de la famille et la qualité des rapports conjugaux comme déterminants du conflit, on note que la littérature aborde cette problématique sans s'attarder à étudier les changements survenus durant les dernières décennies sur le plan familial et sociétal, plus particulièrement en ce qui a trait aux bouleversements sociaux des dernières décennies qui viennent redéfinir les structures et la nature des liens à l'intérieur de la sphère familiale.

La vie du sujet individuel est modelée autant par le travail que la famille. Ces deux sphères interdépendantes interagissent tout en subissant diverses mutations à travers un long mouvement sociohistorique et économique qui les façonne. En tant que milieu de vie, la famille n'a pas échappé à ce processus de reconstruction qui est venu redéfinir sa signification symbolique et affective aux yeux de l'individu, et par le fait même a transformé l'attitude de ce dernier en son sein ainsi que son interaction avec les autres composantes du système social.

Malgré cela, on constate que la littérature savante persiste à reléguer au second plan la dimension sociologique de la famille dans l'analyse des sources du conflit en provenance

de la sphère privée. Elle favorise plutôt une approche instrumentaliste réductrice de la famille à un ensemble de variables mesurées qui n'expliquent pas pourquoi, comment, ni dans quelles circonstances elle influence le travail jusqu'à atteindre la santé mentale des travailleurs.

C'est l'ignorance de la crise de la famille postmoderne qui justifie l'ambiguïté des relations de causalité qui sont à la base des recherches du conflit en provenance de la famille.

3.3 L'objectif de l'essai

Parce que la famille n'a pas connu un sort meilleur à celui du travail, la carence de réflexion au niveau du processus de transformation de la famille contemporaine ne permet pas de rendre compte - à juste titre - de la responsabilité majeure de celle-ci dans la genèse de la problématique de conciliation travail-famille, ni de ses conséquences sur la vie personnelle et professionnelle. Pourtant, la compréhension de la multiplicité des structures familiales et son influence sur le travail est une démarche fondamentale pour saisir la nature même de ce conflit qui est avant tout un problème social.

D'ailleurs, il est à craindre que la persistance des chercheurs à ignorer l'impact de la mutation de la famille sur le travail n'aboutisse pas à apporter des solutions concrètes et réelles, puisque la majorité des auteurs recensés opèrent dans une dimension purement économique dont le souci majeur est le maintien du rythme de rendement des employés sans se soucier réellement de leur bien-être général qui passe aussi par la famille. Partant de là, il est impératif de rompre avec cette logique positiviste et considérer la dimension

sociale du problème, ceci en s'attardant sur la dynamique interne de la famille et relater la crise en cours qui frappe.

Ces divers constats nous ramènent donc à retenir l'hypothèse qu'une grande partie du conflit actuel entre le travail et la famille trouve son origine dans la mutation actuelle de la famille, à laquelle nous ne pouvons pas amputer la responsabilité des problèmes de santé physique et mentale précédemment mentionnés.

S'inscrivant dans le cadre théorique de la sociologie de Michel Freitag, l'objectif que nous nous donnons dans cet essai est de rendre compte de la nouvelle réalité des familles contemporaines à travers une analyse sociohistorique et typologique, dont le postulat de base suggère que la genèse du phénomène sans précédent du conflit travail-famille concorde avec la dissolution du modèle normatif de la famille moderne. Pour ce faire, nous proposons de comparer dans un premier temps l'évolution des modèles familiaux dans le temps à travers l'analyse des formes et fonctions de la famille, les rapports interfamiliaux ainsi que ceux du couple.

Cette lecture de la famille nous permettra d'examiner d'une part, la nature d'organisation du rapport travail-famille depuis la société traditionnelle jusqu'à l'époque contemporaine. D'autre part, elle nous amènera à dégager les diverses manifestations de la crise de la famille contemporaine -qui coïncide avec l'apparition du débat autour du conflit travail-famille - et à repérer son impact sur la sphère professionnelle et mettant à jour certains indices qui laissent deviner son incidence négative sur le travail et la conciliation des deux sphères en général.

Par ailleurs, il convient de mentionner en dernier lieu que le choix de cette approche analytique se circonscrit amplement dans la lignée des études sur la conciliation de travail - famille, et ne doit pas être envisagée comme une étude sur l'histoire de la famille et du travail en Occident. En effet, l'objet de notre critique n'est pas de faire une synthèse de la sociologie de la famille, car la complexité d'une telle tâche déborde du cadre de cet essai. Il s'agit plutôt de convier le lecteur à explorer une facette originale de la famille qui demeure sans justification ignorée par les études. Elle permettra, le cas échéant, de saisir la signification des transformations actuelles de la famille afin de mieux comprendre dans quelle mesure la précarité des structures familiales et des relations conjugales, principale caractéristique des familles d'aujourd'hui, peut être une source nuisible à l'équilibre famille-travail.

PARTIE II LES TRANSFORMATIONS DE LA FAMILLE COMME INSTITUTION ET L'AVÈNEMENT DU CONFLIT TRAVAIL-FAMILLE

Les objectifs fixés dans le cadre de cette partie sont au nombre de trois : nous jetterons la lumière, au cours du chapitre 4, sur les fondements de la famille traditionnelle et la nature du lien qu'elle entretient avec le travail. Suite à cela, nous examinerons les caractéristiques de la famille moderne laquelle s'inscrit dans une logique de rupture avec le modèle traditionnel, et entame l'entrée dans la modernité qui instaure le travail économique et redéfinit la frontière entre le travail et la famille.

Nous compléterons, au cours du chapitre 5, cette analyse en mettant en avant les facteurs qui laissent suggérer la fin d'une époque civilisationnelle et avec elle celle du modèle normatif de la famille moderne, dont l'entrée en crise coïncide avec l'apparition du débat sur la conciliation travail-famille.

À partir de là, et du moment où les idées avancées dans cet essai peuvent soulever certaines réserves comme c'est le cas de toute recherche scientifique, un changement de perspective s'annonce dans le chapitre 6 dont l'objectif est d'explorer certains faits pouvant appuyer la véracité de notre analyse qui, de surcroît, invite les futures recherches à s'engager sur de nouvelles pistes de réflexion.

CHAPITRE 4. FONDEMENT ET ÉVOLUTION HISTORIQUE DE LA FAMILLE

La compréhension de la complexité des familles contemporaines incite à porter un regard sur le passé pour mieux saisir les circonstances dans lesquelles la conciliation de la famille et du travail est devenue conflictuelle. C'est pour cela que nous proposons dans ce chapitre de dresser un portrait historique de l'évolution des modèles familiaux et leur rapport avec la sphère du travail en vue de mieux saisir la signification des transformations en cours dans la famille contemporaine.

Quant à la période historique couverte par l'analyse, celle-ci se découpe en trois parties :

- La première période d'avant le XVIIe siècle qui correspond à une époque dominée par une société agraire et qui réfère à la société traditionnelle.
- La seconde période qui lui succédera va être marquée par l'industrialisation et s'étendra jusqu'aux années 1960-1970; il s'agit de l'époque moderne dominée par l'essor de la famille nucléaire ou l'amour devient une condition première aux unions.
- Cette mise au point nous permettra par la suite d'enchaîner vers l'époque contemporaine en analysant les divers facteurs ayant contribué à provoquer une rupture qui s'est opérée dans la famille, notamment dans le lien conjugal qui a été affecté par les valeurs postmodernes d'individualisme et de la logique marchande.

Par ailleurs, et comme nous distinguons au cours de notre essai trois formes de familles où chacune correspond à une époque historique déterminée, il est à noter que la

construction conceptuelle de ces trois types historiques de familles ne représente pas une réalité historique ou authentique en soi. En se référant à la perspective méthodologique de Max Weber, les modèles proposés renvoient plutôt à des *idéaux-types* qui ordonnent une image " idéale" de la réalité à partir de la sélection de faits sociaux visant à accentuer une ou plusieurs caractéristiques de l'objet d'étude. Dans le cadre de notre démarche compréhensive, ces idéaux-types de familles nous aident à saisir la relation entre la mutation de la famille et l'émergence du conflit travail-famille.

4.1 La famille et le couple dans les sociétés traditionnelles

Pour comprendre la signification et la nature des transformations actuelles de la famille, il est nécessaire d'établir une mise en contexte historique qui permet de mieux cerner l'évolution du rôle et des structures de la famille ainsi que la place qu'occupa l'amour dans la composition du couple, avant que les modernes fassent du sentiment amoureux un préalable aux unions.

Cette mise au point est essentielle, car l'introduction du sentiment amoureux comme raison d'être des liens conjugaux dans la modernité atteste non seulement de la fin d'une époque, mais aussi de l'émergence d'un autre type de famille dont la dynamique est en phase avec l'esprit des gens modernes sur lequel nous reviendrons ultérieurement. Mais avant d'aborder en détail les caractéristiques de la famille et du couple dans les sociétés traditionnelles, il faut tout d'abord s'attarder sur le sens de la notion famille. Un tel détoure s'impose, car il convient de ramener le terme qui fait l'objet de notre réflexion -la famille - à sa signification de base en vue de comprendre l'évolution de sa structure,

et tenter ainsi de combler une des lacunes des études recensées précédemment qui abordent la famille dans une dimension abstraite ne permettant pas de saisir en quoi sa conciliation avec le travail devient problématique.

Ainsi, Lalonde (2003) souligne qu'en sociologie et en anthropologie, la famille désigne les personnes apparentées qui vivent ensemble et au sein desquelles il y a au moins un couple. À cet égard, et selon la classification adoptée au XIX^{e} siècle à l'intérieur du territoire français sous l'ancien régime, on distinguait trois systèmes de familles (Collomp, 1991) :

- Un modèle conjugal (ou nucléaire), reposant sur le mariage de tous les enfants en dehors de la maison des parents, avec partage successoral égalitaire;
- Un modèle de famille-souche où le père choisit un seul des enfants comme héritier privilégié, et qui reste à la maison de ses parents après son mariage. Les autres enfants étant exclus de l'héritage bénéficient des donations;
- Le modèle de la famille indivise (dite aussi communautaire ou patriarcale), où tous les fils se mariaient et s'établissaient au foyer parental.

Avant d'aborder les caractéristiques de la famille sous l'ancien régime, attardons-nous sur la signification d'une société traditionnelle. Nous retenons à cette fin l'explication proposée par Lalonde (2003, p 136) qui définit les sociétés traditionnelles comme suit :

> «C'est l'ensemble des sociétés qui ont en commun d'accorder une place primordiale à la culture dans la régulation générale des actions, à enraciner l'organisation des rôles sociaux dans la famille et la parenté et, dans une moindre mesure, de recourir à des formes traditionnelles d'autorité politique comme la royauté. Ce sont des sociétés de tradition qui au-delà de leur grande diversité, elles partagent toutes un respect primordial envers l'héritage du passé, héritage formulé dans la culture, incarné dans les rôles sociaux au sein de la famille et de la parenté et défendu par l'autorité publique. Ces sociétés se

> veulent fidèles à des vérités fidèles, créées, découvertes, formulées dans un passé immémorial. Le respect de la tradition est un axe fondateur de ces sociétés.»

Cette définition renvoie à la signification du terme «culturel-symbolique» que Freitag (2000) mobilise pour désigner le mode de reproduction des sociétés qui existent dans un système englobant un ensemble de significations et normes culturelles partagées et intériorisées comme une «seconde nature », qui vise à orienter les actions des individus et leur compréhension de l'univers. À cet effet, Freitag (2000,p 126) souligne que dans ce mode de reproduction propre aux sociétés de culture (puisque la nature de la médiation par laquelle ils assurent leur reproduction est culturelle) "*...l'intégration des pratiques sociales dans le fonctionnement de la société et dans la récurrence de ses structures est assurée par l'intégrité des systèmes symboliques communs auquel tous les membres de la collectivité réfèrent normativement l'ensemble de leurs actions, et ceci par la seule médiation du sens qui est conféré à chacune d'elles en son accomplissement même.*"

Dans ce contexte, la famille traditionnelle représente un cadre de référence pour ses membres où chacun apporte sa contribution selon un schéma stéréotypé fixé d'avance qui guide leur vocation (Lalonde, 2003). Elle renvoie ainsi au symbole d'une institution sociale dans la mesure où elle constitue un ensemble structuré de rôles sociaux stricts et prédéfinis qui trouvent leur signification dans la culture dominante.

L'une des caractéristiques fondamentales de la famille traditionnelle est que celle-ci représente un milieu d'existence à part entière où le cycle de vie des membres s'accomplit à l'intérieur du cadre familial. Comme les sociétés traditionnelles ignoraient la notion de

séparation entre la vie publique et la vie familiale, la famille remplissait tour à tour les fonctions d'éducation, de production des biens et de soins médicaux qui relèvent aujourd'hui de la responsabilité de diverses entités telles les écoles et le marché du travail (Lalonde, 2003). À cela s'ajoute aussi l'absence de séparation entre la sphère de la consommation et celle de la production, car la famille était à la fois une unité de production et de consommation, particulièrement au sein de la famille paysanne qui forme l'archétype de la famille traditionnelle dans laquelle la femme travaille autant que l'homme.

Cette multiplicité des fonctions faisait que le cycle de vie de l'individu s'accomplissait à l'intérieur du cadre familial, chose qui attribue à la famille une place centrale dans la vie sociale des sociétés traditionnelles en tant qu'institution qui veille à la reproduction du modèle social préexistant dans le respect de la culture dominante.

4.1.1 Le mariage et le principe des alliances arrangées

Dans les sociétés traditionnelles, la famille forme une composante majeure de la structure sociale et une institution à part entière avec une organisation stricte du rôle conventionnel de chaque membre, ceci dans le respect des normes dominantes et des rangs sociaux. De ce fait, la logique du mariage proche qui dominait l'époque traditionnelle se voulait une clé de voûte de la reproduction sociale et de l'insertion dans la trame de la société (Segalen, 2004).

Comme le mariage jouait un rôle vital dans la continuité familiale, la règle fondamentale des alliances sous l'ancien régime et dans les milieux ruraux au XIXe siècle est l'homogamie qui voulait que chacun reste dans ses conditions et se marie dans son rang. L'ordre social étant perçu comme immuable, chacun doit se marier selon les conditions auxquelles il appartient et peut chercher à s'élever mais ne peut sortir de son rang (Le brun, 1975)

Cette limitation du bassin des personnes candidates au mariage en se basant sur des considérations de hiérarchie sociale et de patrimoine laissait peu de place aux affinités électives. Dans un tel contexte, le choix du conjoint est une question sérieuse qui ne pouvait être laissée entre les mains des jeunes gens, elle est plutôt du ressort des parents (Lalonde, 2003; Segalen, 2004).

Par ailleurs, dans ce contexte où le mariage est soutenu par une logique de rangs sociaux et d'intérêts économiques, les stratégies d'alliances sous l'ancien régime furent particulièrement développées dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie (Bozon, 1991). Ainsi, et pour réaliser des unions assorties qui peuvent renforcer la position sociale et même politique de la famille, la règle voulait qu'on établisse des liens avec les homologues sociaux qui s'installent plus lointains (Bozon, 1991).Un noble épouse au sein de la noblesse; la bourgeoisie des petites villes s'associe à la bourgeoisie d'autres petites villes appartenant, si possible, au même milieu professionnel. Ici, on parle d'exogamie dans les milieux élevés où le mariage ne connaît pas de limites géographiques.

Inversement, l'homogamie s'exerce dans le milieu rural où la règle d'endogamie géographique est très forte : généralement, le choix du conjoint se limite au village et

dans sa propre paroisse, ou sinon, dans l'une ou l'autre des paroisses voisines existantes sans dépasser le rayon des dix kilomètres (Lebrun, 1975).

L'importance de la dot, qui est rarement de l'argent, mais des bêtes et des terrains semble avoir aussi renforcé cette règle d'endogamie géographique dans le milieu rural, car laisser la fortune familiale entre les mains d'un inconnu signifie que ce dernier ne participerait pas à assumer le fardeau fiscal de la paroisse. Une telle situation représentait un risque supplémentaire pour les jeunes du village qui, en plus de rester célibataires et de ne pas pouvoir s'établir à leur propre compte avec l'aide de la dot apportée par l'épouse, ils doivent continuer à vivre en domestique chez leur père ou chez autrui (Boivin, 1997).

La subordination des jeunes gens à la famille dans les communautés traditionnelles quant au choix du conjoint s'interprète par l'absence d'autonomie et de singularité chez le sujet individuel traditionnel, qui ne pouvait mener sa vie en faisant abstraction à de son réseau de parenté à l'intérieur duquel il reçoit une assignation de sa raison d'être et de sa finalité. Il ne faut pas comprendre pour autant qu'une telle subordination signifie que le mariage traditionnel est un mariage précoce où la parenté imposerait un partenaire à leur enfant. Contrairement aux idées reçues quant aux mariages chez les anciennes populations, les travaux des démographes établis à partir des actes des registres paroissiaux montraient que l'âge moyen dans les classes populaires rurales et citadines est de 27-28 ans pour les garçons et de 25-26 ans pour les filles (Segalen, 2004).

À partir de ces conditions, et face à l'enjeu socio-économique majeur que recèle le mariage à cette époque de l'histoire, il faut subséquemment envisager que le contrôle

exercé par la communauté et les familles sur le déroulement des fréquentations qui mènent à des mariages assortis laisse peu de place au libre choix amoureux.

Cela ne signifie pas que l'amour romanesque n'existait pas, mais les valeurs de l'époque voulaient que les affinités amoureuses et la volonté personnelle portent peu dans la conclusion des mariages dits à cette époque de convenance (Boivin, 1997). Il faudra attendre la modernité pour que l'amour s'impose comme une condition indispensable aux unions, avec la naissance de la famille moderne et du sentiment de la famille centrée sur l'enfant.

Ceci étant précisé, reste à savoir comment se conçoivent les rapports conjugaux dans la société traditionnelle en absence du libre choix amoureux.

4.1.2 La vie conjugale

À l'exception des nobles, l'absence d'affection entre conjoints demeurait la principale caractéristique des couples issus des milieux populaires, avec des liens qui étaient beaucoup plus de nature économique qu'affective. C'est ce qui ressort des témoignages de médecins et des rapports administratifs datant du XVIIIe siècle retenus par Shorter (1977), où la subordination de la femme dans le couple paysan démontre l'inexistence d'affection au profit de considérations économiques et utilitaires.

> «Les femmes sont les premières domestiques; elles labourent la terre, soignent la maison, mangent après leurs maris qui ne leur parlent qu'avec sécheresse, dureté, et même une sorte de mépris. Si le cheval et la femme tombent malades [...] il s'empresse de recourir au maréchal pour soigner l'animal et laisser à la nature le soin de guérir sa femme.» (p.72)

Néanmoins, ce rapport de hiérarchie ne faisait pas de la femme un être subalterne, puisque la répartition stricte des rôles sociaux qui assigne à chaque membre des tâches spécifiques dans des sphères distinctes créait aussi un rapport de complémentarité entre les hommes et les femmes. Dans ce contexte où la vie sociale et économique est organisée en fonction du couple selon une division sexuelle des activités et des rôles, travail et famille concordaient dans le même espace, et les membres de chaque famille se partageaient le travail avec l'attribution à chacun une activité proportionnelle à ses forces (Lebrun, 1975).

En plus des fonctions de conservation du patrimoine et de préservation des traditions, Lalonde (2003) souligne que la famille traditionnelle demeure une unité de travail dans laquelle la vie privée et professionnelle se confondent, où chaque membre participe à la gestion du patrimoine et à l'économie familiale comme témoignage d'appartenance à la famille. Comme l'explique Lalonde (p324) : "*Vivre en famille, c'est besogner en famille. Et cette besogne assure la survie matérielle de la famille au destin de laquelle chacun est lié en vertu d'un rapport de paternité.* " Cette tradition est perpétuée par les enfants qui, devenant adultes, reprennent l'entreprise familiale ou l'exploitation agricole.

Cette réalité implique aussi l'inexistante d'une catégorisation travail-famille, encore moins de la question de leur "*conciliation* " car les deux dimensions fusionnaient dans le même espace : la famille du paysan vit sur la terre, l'artisan travaille en famille au rez-de-chaussée alors qu'il mange et dort au premier étage et le commerçant vend dans sa boutique sur la rue et réside dans l'arrière-boutique (Lalonde, 2003).

L'organisation traditionnelle du travail est aussi basée sur une ségrégation culturelle des rôles et des fonctions réservés à chacun des deux sexes. Dans les sociétés traditionnelles, les rôles réservés aux hommes et aux femmes étaient complémentaires, mais absolument séparés et la communauté punissait en les ridiculisant ceux qui auraient tenté de briser cette séparation (Shorter, 1977). Cela signifiait aussi que l'attraction physique -qui est une norme moderne de la beauté et de l'établissement du lien amoureux - n'était pas une motivation pour la formation des couples.

Règle qui prévalait autant pour les hommes que pour les femmes, l'un des principaux impératifs du mariage réside dans la nécessité de s'associer à une personne forte capable d'assumer sa part du travail. Se marier c'est aussi se procurer la force de travail d'une autre personne en l'associant à la gestion de l'exploitation agricole ou artisanale (Lebrun, 1977; Shorter, 1977).

Il faudra cependant attendre la fin du XVIII et le XIXe siècle pour voir la fin de cet ordre social, qui donna lieu à une nouvelle configuration qui sépara le travail de la famille tout en faisant d'eux deux valeurs complémentaires.

4.2 La genèse de la famille moderne

L'entrée dans la modernité marque l'effondrement des assises culturelles et symboliques qui jusque-là régulaient les sociétés traditionnelles au profit d'une société étatique qui fera apparaître la notion de l'individu universel, grâce au processus d'institutionnalisation de l'économie, de l'État et du travail qui va de pair avec un nouveau mode de régulation des rapports sociaux sur une base politique via des lois qui expriment la volonté générale des membres de la société (Bonny, 2004).

Dans ce nouveau contexte, un nouveau rapport à soi et aux autres émerge. Désormais, les individus ne sont plus tenus à se soumettre aux règles imposées par la communauté ou par leurs rangs sociaux. Leur dépendance se rétrécit au profit d'une plus grande autonomie et de distance à l'égard du cercle de parenté et de la communauté, ce qui se traduit par la liberté de choisir et construire sa propre vie selon sa propre volonté.
La famille traditionnelle élargie va ainsi disparaître lentement au profit de la famille nucléaire individualisée, dans laquelle l'affectif devient l'un des vecteurs de régulation des rapports intrafamiliaux.

L'avènement de la modernité va s'accompagner par l'instauration d'un nouvel idéal, celui du sujet moderne autonome dont l'identité ne se construit plus à travers un ordre culturel préétabli. Avec la notion d'individualisme, la modernité consacre la suprématie de l'individu sur le collectif après son émancipation des normes traditionnelles qui lui dictaient sa raison d'être et sa place dans la société, sans que cela nuise à la cohésion

sociale, et aux devoirs vis-à-vis de la collectivité et ses institutions notamment l'État, où l'individu rempli son rôle de citoyen. C'est aussi le cas de la famille au sein de laquelle les parents et les enfants continuent à assumer respectivement les devoirs et responsabilités qui leurs reviennent.

Lipovetsky (1992) explique l'esprit de la modernité comme suit :

> «Toute la rhétorique de l'ordre moral s'est arc-boutée sur la primauté des devoirs vis-à-vis des communautés organiques, qu'elles soient familiales, nationales ou professionnelles. Travail, famille, patrie : la trilogie affirmait solennellement la primauté des obligations sur les droits individuels, la priorité des efforts sur les valeurs de jouissance et de l'obéissance sur la revendication (...) Au cours du XIXe siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, toutes ses références ont été largement mises à l'honneur. Le devoir des travailleurs, du père, du citoyen a bénéficié d'une suréminence sans pareille, partout les droits individualistes ont été contrebalancés et le plus souvent dominés par des obligations morales et collectives.» (p 163)

Le passage de la famille traditionnelle à la famille nucléaire illustre bien cette idée moderne de l'individualisme.

Rappelons qu'à l'époque traditionnelle, le mariage -qui est considéré comme la voie officielle pour la constitution d'une famille - était soumis à de nombreuses contraintes économiques et culturelles qui ne laissaient pas de place au libre choix pour les futurs conjoints. Ces derniers devaient se plier aux exigences dictées par la tradition et la communauté, et le mariage n'avait de rôle en soi, mis à part le devoir de procréation imposée par l'Église, que la préservation et la perpétuation des traditions à travers la famille. Cette subordination s'exerçait dans un contexte marqué par l'absence de l'autonomie et de la singularité chez le sujet traditionnel, qui puisait la signification de son existence et de son rapport au monde à travers des récits élaborés à partir de la

religion et des traditions ancestrales qui assignaient à chacun sa place et son rôle dans la société.

Le passage de la famille traditionnelle élargie vers la famille nucléaire concrétise la nouvelle liberté dont jouit l'individu moderne. Désormais, la famille organise sa vie dans le cadre d'une intimité qui la sépare de la communauté, ceci en accordant plus de place au sentiment amoureux et aux affinités dans la régulation des relations entre ses membres. Cette citation de Durkheim (1921) explique bien ce nouveau caractère relationnel de la famille moderne :

> «Nous ne sommes attachés à notre famille que parce que nous sommes attachés à la personne de notre père, de notre mère, de notre femme, de notre enfant. Il en était tout autrement autrefois où les liens qui dérivaient des choses primaient au contraire ceux qui venaient des personnes, où toute l'organisation familiale avait avant tout pour objet de maintenir dans la famille les biens domestiques, où toutes les considérations personnelles paraissaient secondaires à côté de celle-là » (p.9)

Placée sous l'égide de l'intimité, la famille moderne rime avec relationnel. Elle devient un espace privé où les membres de la famille ont de plus en plus d'intérêt à être ensemble, à partager une intimité, et sont de plus en plus sensibles à la qualité de leurs relations (De Singly, 1991).

Avec l'émancipation de la communauté et des exigences socioéconomiques et culturelles qui pesaient autrefois sur la vie de chacun, la formation du couple devient alors une affaire privée où il est question d'affinité amoureuse. C'est un véritable bouleversement historique que connaîtra l'institution de la famille en Occident, où l'amour devient une

raison d'être du mariage qui n'est plus conçu pour maintenir son rang social et sauvegarder le patrimoine.

L'amour romantique, en terme de reconnaissance de la subjectivité de l'autre, incarne l'émancipation à l'égard de la communauté quant au choix du conjoint qui devient électif plutôt qu'imposé par des considérations sociales ou économiques, et contribue aussi à instituer une nouvelle forme des rapports matrimoniaux. Mais cette conception de l'amour romantique ne sera pas celle qui dominera les débuts de la société moderne. Les stratégies matrimoniales et les intérêts familiaux continuaient d'occuper une place centrale chez la classe bourgeoise et les nobles. En revanche, contrairement à ces derniers qui jouissaient d'une liberté permissive de l'amour et du plaisir clandestin en dehors du mariage, la montée de la classe bourgeoise va imposer un modèle conjugal imprégné par la morale religieuse qui s'illustre par le mariage bourgeois (Solé, 1984).

Il est vrai que la modernité a instauré un mouvement de liberté qui a émancipé l'organisation sociale de l'idéologie religieuse et cléricale en faveur de nouvelles valeurs sociales laïques. Ce faisant, la régulation sociale ne se fait plus sur la base de valeurs sacrées ou naturelles, mais à partir d'un ensemble de règles terrestres établies sur la base de la liberté et de la démocratie dans laquelle la raison est une norme suprême. Cependant, si cette désacralisation établit une séparation nette entre le politique et le religieux en refoulant celui-ci dans le domaine du privé, l'institution de la famille et du mariage ne s'est pas émancipée de la tutelle de l'Église, et la religion a continué de jouer un rôle majeur dans la régulation des relations conjugales.

La montée de l'esprit bourgeois à partir du XVIe siècle va canaliser l'amour comme sentiment individualiste dans une forme conjugale structurée autour d'une morale ascétique. Une morale qui exalte la décence comme vertu suprême et instrumentalise l'amour pour affirmer la monogamie, assurer l'indissolubilité de l'union et assimiler la sexualité uniquement à sa fonction de reproduction (Chaumier, 1999).

Ironiquement, le discours de l'Église réprimandant la sexualité extraconjugale qui n'était pas respecté dans la société traditionnelle ni par les nobles, ni par les paysans, trouve échos dans la classe bourgeoise qui va imposer une morale puritaine religieuse à travers le modèle monogame de l'exclusivité sexuelle orientée uniquement vers la fonction de reproduction. Ainsi, et selon Chaumier (1999, p 96) *"le processus d'embourgeoisement impose l'archétype d'une partie de la population aux autres catégories. Pour la première fois un modèle se veut exclusif. Alors qu'auparavant aucune classe ne contraignait une autre classe à son système, la bourgeoisie force peu à peu les autres classes à adopter son éthique. Elle construit le parangon du mariage bourgeois universel. Une sexualité exclusive confinée dans le mariage d'inclination devient modèle dominant. Un triptyque formé par la sexualité, la reproduction et le mariage imposé comme indissociable. "*

Comme l'individu moderne est « théoriquement » libre de choisir son partenaire par amour plutôt que par intérêt, et pour canaliser le sentiment amoureux dans une forme conjugale qui assure la stabilité de l'institution du mariage, l'Église ne tarde pas à s'ajuster à cet esprit en imposant une nouvelle morale qui fait de l'amour un devoir conjugal, et qui dominera jusqu'au XIXe siècle.

Chaumier (1999, p 144) explique la logique de l'amour bourgeois comme suit.

> «L'Église favorise une alliance qui développe après coup un amour conjugal raisonnable, une tendre affection que les personnes mariées doivent éprouver naturellement l'un pour l'autre, afin de demeurer ensemble toute leur vie, et supporter réciproquement leurs défauts. Autrement dit, ils doivent s'efforcer de s'aimer sans quoi ils sont fautifs »

L'amour devient un devoir conjugal, particulièrement pour la femme qui doit aimer son époux, car cette dernière a pour fonction d'aimer et de s'occuper des valeurs morales et affectives de la famille.

Cette époque était aussi marquée par l'assimilation de la femme à l'amour. Comme l'amour est un devoir pour les femmes, toute bonne épouse est obligée de se consacrer entièrement par amour à son mari et à ses enfants. Ainsi, il est de l'ordre du naturel que d'être épouse c'est avant tout aimer son mari et engendrer par amour afin de construire une famille aimante. Cette subordination de la femme bourgeoise trouve sa justification dans le mysticisme de l'affectif conjugal issu de la tradition religieuse qui préconisait à la femme comme preuve de sagesse et d'amour d'être soumise et disponible. Elle doit être au service de son mari, comme un enfant ou une servante, et supporter les coups sans riposter (Flandrin, 1981). Les hommes quant à eux ont pour devoir de subvenir aux besoins de leur famille et les faire vivre. De surcroît, la classe moyenne bourgeoise va aggraver la soumission des femmes et fera persister la répartition sexuée avec laquelle la condition de la femme n'évolue pas ou elle passe d'une servante paysanne à une épouse modèle aimante, boniche ou potiche (Chaumier, 1999).

Ainsi, la famille bourgeoise s'organise autour du travail de l'homme à l'extérieur et le maintien de la femme dans la sphère domestique comme toute épouse dévouée au devoir sacré d'aimer et de procréer.

La riposte contre la morale bourgeoise viendra du mouvement romantique inauguré par des dramaturges, poètes et romanciers du XVIIe siècle qui se sont dressés contre le caractère mercantile de l'union noble et bourgeois dépourvu de l'amour. Des écrivains comme Honoré de Balzac, Gustave Flaubert en France et Wycherley en Angleterre ont consacré leurs œuvres pour critiquer la société bourgeoise en faveur d'un modèle conjugal qui laisse plus de place aux sentiments naturels et à l'amour vrai (Solé, 1984).

Ce discours sur le mariage d'amour trouve échos auprès des classes populaires chez qui la formation du couple repose davantage sur l'amour et l'attrait physique que sur des considérations monétaires. La primauté de l'amour dans le mariage des moins nantis s'explique par le fait que les pauvres n'avaient pas d'intérêts économiques ou de rang social à préserver comme c'est le cas dans l'aristocratie et la bourgeoisie (Solé, 1984).

C'est auprès de la classe populaire que se réfugia ainsi le romantisme conjugal, chez qui le mariage est l'expression d'une volonté individuelle qui associe deux capacités de travail, deux salaires.

4.3 Public/privé et travail/famille : nouvelle configuration sociale

Loin du mariage d'argent dominant chez les bourgeois, l'affirmation du libre choix amoureux et de l'esprit intime et affectif se fera dans la classe ouvrière, chez qui le mariage d'amour sera rendu possible grâce au travail.

Le développement des institutions de la modernité s'accompagna par la mise en place d'un régime juridique basé sur la propriété et le contrat qui conféra aux personnes la liberté d'user de leurs propriétés et leur capacité de travail. Ce droit de propriété donna lieu à une émancipation des obligations du travail et des échanges de tâches dans la famille et au sein de la collectivité.

L'institutionnalisation de la sphère économique à travers un marché autorégulateur va réhabiliter le travail comme valeur suprême qui permet d'accéder au statut d'homme libre et autonome. Selon Méda (2002, p 69) *« Le travail a construit le symbole de l'autonomie individuelle dans la mesure où, grâce à lui, l'individu devenait capable, par le seul exercice de ses fonctions propres, de subvenir à ses besoins en négociant librement la place que ses facultés lui permettaient d'obtenir dans la société. »*

Dans ce nouveau contexte, chacun se ne définit plus par son identité dictée par des conditions sociales. Le travail permettra aux hommes et aux femmes de se détacher progressivement des exigences dictées par la communauté, car la réalisation de soi ne se fait plus dans le cercle de la famille. Le sujet qui dispose librement de sa force de travail peut ainsi l'échanger en contrepartie d'un salaire déterminé par un marché autorégulé, moyennant un contrat de travail.

Contrairement à l'époque médiévale marquée par des rapports de servitude et d'inégalité qui obligent le paysan à faire don de ses services à son seigneur ou besogner à vie en famille, l'insertion du travail dans la sphère d'échange marchant va créer une séparation entre les liens de parenté et les liens économiques, laquelle sera édictée par la disparition du mode de régulation culturel qui légitimait un tel assujettissement.

Par ailleurs, cette autonomie apportée par le travail va aussi libérer le mariage des alliances stratégiques, dans lesquelles les intérêts économiques et familiaux priment sur l'amour, pour laisser plus de place à la volonté individuelle où le sentiment amoureux compte davantage.

L'urbanisation et la révolution industrielle ont aussi joué un rôle déterminant dans la montée du modèle de la famille nucléaire fondée sur le mariage d'amour. Dans son livre intitulé la *Naissance de la famille moderne*, Edward Shorter (1977) attribue la configuration sentimentale de l'amour romantique qui toucha l'Europe à la fin du XVIII[e] siècle et qui dessina les traits de la famille conjugale à la montée du capitalisme industriel.

Il rend compte de cette relation dans la logique suivante :

> «Selon moi, les gens ordinaires que le XVIIIe siècle avait précipités sur le marché reportèrent la mentalité économique égoïste qu'ils avaient acquise dans d'autres domaines de leur vie, en l'occurrence celui de leurs relations avec la communauté à laquelle ils appartiennent.» (p.315)

Ces valeurs modernes qui rompent avec la tradition sont ceux qui [...] *privilégient l'individualisme et l'épanouissement de la personne plutôt que la soumission à la communauté et la solidarité collective* (p.29). C'est ainsi que l'amour surgit comme l'expression des valeurs de liberté et de bonheur propres aux modernes auxquels ils sont sensibles lorsqu'il s'agit de mariage. Il en résulte une nouvelle configuration affective de la relation interfamiliale ou "*les gens commencent à placer l'affection et la compatibilité personnelle au sommet de leur liste des critères présidant au choix d'un partenaire* "(p.185).

La modernité combina donc l'amour au mariage et à l'institution de la famille conjugale, milieu d'intimité où se cultive l'affectivité du couple et celle à l'égard de l'enfant. C'est là une autre particularité de la famille moderne qui, non seulement ne se conçoit plus sans enfant, mais en paraphrasant Ariès (1973), découvre l'amour de l'enfant en développant à son égard une relation d'affection qui le reconnaît comme individu ayant des besoins particuliers, avec le souci de l'éduquer et le socialiser afin de le préparer à devenir un adulte. Ce principe d'intimité et de resserrement autour de l'enfant qui se produit au départ dans le couple bourgeois sera imité par la classe ouvrière, faisant ainsi du modèle bourgeois l'incarnation de la famille moderne.

À ce stade de l'histoire, la modernité a instauré une séparation spatio-temporelle bien distincte entre le travail et la famille sans pour autant nuire à l'articulation des deux sphères. Cela peut s'expliquer par le fait que l'esprit patriarcal de la famille conjugale organisée autour de l'enfermement domestique de la femme ne mettait pas la question de la conciliation travail-famille en avant puisque la répartition sexuée des rôles ne créait aucune confusion au niveau des obligations allouées à chacun, particulièrement pour les femmes dont le seul travail consistait à tenir une maison et veiller sur le bien-être de la famille.

L'autre explication qui justifie cette absence du conflit travail-famille à l'époque de la famille moderne tient au fait que l'industrialisation de la société occidentale et l'émergence de la classe ouvrière avec une famille à double salaire n'ont pas éliminé la répartition sexuée des rôles. Celle-ci continuait à persister en son sein, car le travail salarié des femmes ne s'est pas accompagné par les droits civils et juridiques qui leurs

permettaient d'entrer dans un rapport d'égalité avec les hommes comme se sera le cas au milieu du XXe siècle. De plus, les classes populaires n'avaient pour idéal que de reproduire le modèle bourgeois de sorte que la famille ouvrière qui dépasse le stade de prolétariat s'assimile au modèle bourgeois (Segalen, 2004).

D'une manière générale, le travail et la famille émergent dans la modernité comme deux sphères complémentaires mais distinctes qui fournissent une structure identitaire au sujet moderne : une identité extérieure sociale abstraite qui renvoie à l'individu citoyen reconnu en fonction de sa participation dans la société, et une identité intérieure personnelle concrète qui renvoie à la personne comme subjectivité dans son intimité et son espace personnel (Fournier, 2003).

La personnalisation des relations à l'intérieure de la sphère familiale allait de pair avec la liberté et l'individualité instaurée par la modernité, sans qu'elle rompe avec le caractère institutionnel de la famille qui assignait à chacun ses fonctions et obligations. Autrement dit, les personnes appartenant à la cellule familiale n'existaient pas comme des individus coupés et affranchis de toute implication ou responsabilité qui n'ont pour souci que la satisfaction de leur propre ego. Leur existence reste avant tout organisée autour de la discipline et la responsabilité rattachée à leurs rôles qui, à la différence des sociétés traditionnelles, sont organisés par des institutions plutôt qu'imposés par des forces célestes.

Cependant, si l'avènement des sociétés modernes a instauré l'individualisme en harmonie avec le collectif, l'émergence de la postmodernité a déclenché un processus qui rompt

avec cette logique et converge vers une nouvelle dynamique de l'individualisme qui tend au renoncement à toute sorte d'intersubjectivité ou d'objectifs partageables avec autrui, au profit d'un enfermement et surinvestissement en soi qui nuit à l'institution familiale.

CHAPITRE 5 RECONFIGURATION DES RAPPORTS ENTRE LE TRAVAIL ET LA FAMILLE

Les années d'après-guerre marqueront une remise en question du modèle normatif qui jusque-là dominait la société occidentale et servait de trame de fond à la régulation des rapports sociaux. Plusieurs transformations sociales viendront modifier le comportement de l'individu et redéfinir, le cas échéant, la nature des liens qui se tissaient entre les membres de la famille. C'est un glissement vers une nouvelle configuration sociale qui s'opéra à partir de la décennie des années 70, marquant ainsi la fin au modèle normatif de la famille nucléaire et la montée du phénomène du conflit travail-famille.

Pour comprendre la signification des transformations sociales qui marquent le passage de la modernité à la postmodernité et son rapport avec la fragmentation de la cellule familiale et la montée du conflit travail-famille, nous proposons de revenir sur les changements qui ont favorisé la rupture avec la modernité et la genèse de la société postmoderne. Suite à cela nous pourrons mieux saisir la nature des transformations opérées dans la famille et les manifestations de la crise qu'elle traverse.

5.1 Société postmoderne : le nouveau visage de l'individualisme

La décennie des années 70 marque l'émergence du débat entourant les transformations dans la société occidentale qui s'accompagnent par l'affirmation d'une forme inédite de l'individualisme, un individualisme postmoderne.

Mais avant de s'attarder sur les caractéristiques de ce nouvel individualisme et ses conséquences sur la famille, commençons tout d'abord par comprendre en quoi consiste l'individualisme.

Dans son ouvrage *La démocratie en Amérique* consacré à l'analyse des fondements de la démocratie représentative aux États-Unis, Tocqueville (1835) écrivait ceci :

> « L'individualisme est une expression récente qu'une idée nouvelle a fait naître. Nos pères ne connaissaient que l'égoïsme. L'égoïsme est un amour passionné et exagéré de soi-même, qui porte l'homme à ne rien rapporter qu'à lui seul et à se préférer à tout. L'individualisme est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même.
> L'égoïsme naît d'un instinct aveugle; l'individualisme procède d'un jugement erroné plutôt que d'un sentiment dépravé. Il prend sa source dans les défauts de l'esprit autant que dans les vices du cœur. L'individualisme est d'origine démocratique, et il menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent.»

Se réclamant de la pensée de Tocqueville, Lipovetsky (1984) explique la réorientation actuelle dans la société occidentale par la généralisation de l'individualisme qui ne s'inscrit pas en rupture avec l'idéal moderne, mais plutôt en continuité. Ainsi, le XXe siècle marque la diffusion de l'individualisme à l'ensemble de la société à mesure que les conditions s'égalisent, chose qui est rendue possible avec l'avènement de la société de consommation de masse. Dans cette perspective, la dynamique individualiste contemporaine selon Lipovetsky continue de s'inscrire dans la logique moderne de l'autonomie et de l'égalité, sauf que la perception du rapport à soi et à autrui ne se fait plus sur la base des normes qui renvoient à la discipline, l'autorité et le devoir. Les

rapports sociaux sont organisés à partir de nouveaux modèles axés sur l'hédonisme, la séduction et la personnalisation. [7]

Pour sa part, Bonny (1988) souligne dans un article intitulé "Réflexions sur l'individualisme " que la mutation de l'individualisme contemporain ne peut s'interpréter uniquement sur une base culturelle telle que Lipovetsky ordonne son analyse. Celle-ci a une dimension politique qui renvoie à une transformation du mode de régulation de société qui rompt avec celui qui est au fondement de la modernité.[8]

---

[7] Dans la postface de la seconde édition de son livre «*L'ère du vie. Essais sur l'individualisme contemporain*», Lipovetsky (1993, p316) revient longuement sur sa conception de l'individualisme contemporain. Ainsi, il écrit : « Qu'avons-nous cherché [l'auteur] à montrer en parlant d'une nouvelle donne de l'individualisme et radicalement encore d'une seconde révolution individualiste? Il s'agissait de marquer la discontinuité historique opérée par la révolution de la consommation et de la communication de masse dans la dynamique de l'état social démocratique. De nouvelles valeurs ont pris corps qui ont restructuré les discours, les modes de vie, le rapport aux institutions privées et publiques. L'individualisme disciplinaire et militant, héroïque et moralisant a été relayé par un individualisme à la carte, hédoniste et psychologique, faisant de l'accomplissement intime la fin principale des existences. Déroute des grands projets de société, érosion des identités sociales et des normes coercitives, culte de la libre disposition de soi-même dans la famille, la religion, la sexualité, le sport, la mode, l'adhésion politique et syndicale, la seconde révolution individualiste est celle qui a concrétisé, dans la vie quotidienne, l'idéal libéral de l'autogouvernement de soi, là où autrefois les valeurs et institutions travaillent à en conjurer le déploiement. La coupure profonde du néo-individualisme signifiait au plus profond la généralisation et l'explosion des aspirations à l'autonomie subjectives dans toutes les couches sociales, dans les diverses catégories d'âge. S'est ainsi imposée la figure d'un individualisme post-moderne dégagé de l'emprise des idéaux collectifs autant que du rigorisme éducatif, familialiste, sexuel.»

[8] À cet égard, Bonny (1988, p142-143) écrit ceci : « [...] à côté d'une prise en considération du cheminement d'un culture individualiste et démocratique qui effectivement caractérise largement nos sociétés, il convient, pour être à même d'analyser de façon pertinente la société contemporaine, d'examiner quel est le sens de la dynamique actuelle des rapports sociaux, et quelles sont les modalités dominantes de structuration de la société. Pas plus que l'individualisme moderne, l'individualisme contemporain ne peut être appréhendé d'abord en terme de valeurs culturelles ou à partir des valeurs culturelles. Il y a là du reste un danger considérable, celui qui consiste à présenter comme analyse ce qui serait au fond qu'une expression de l'idéologie dominante. Que celle-ci véhicule les idées de choix individuel, d'autonomie, de satisfaction des "besoins", etc., ne doit pas conduire à prendre ces idées pour argent comptant, ni surtout à les ramener à un procès de diffusion culturel, comme un approfondissement de l'individuel "démocratique". Si l'on s'interroge sur les transformations sociales les plus marquantes de ce siècle, l'essor des corporations multinationales, l'intégration de plus en plus nette du secteur public et du secteur privé, la montée en puissance de la technocrate et l'abandon progressif des principes universalistes de régulations des rapports sociaux caractéristiques de la modernité au profit des principes pragmatiques de gestion, méritent notamment d'être soulignés. Partant de là, il nous semble possible de donner sens à la notion de post-modernité si l'on considère celle-ci comme renvoyant à une situation dans laquelle les formes de régulation de la société ne passent plus essentiellement par la médiation d'un individu idéal, mais se forment au contraire directement à partir de la personne concrète, de l'individu et des groupes empiriques. L'articulation symbolique des rapports sociaux dans le cadre de la modernité, fondée sur le principe d'adéquation a priori entre l'individuel et le collectif par la médiation de l'individu, conçu comme sujet

Certes la modernité a placé l'individu au premier plan par rapport à la collectivité en l'émancipant de l'ordre social dicté par des considérations culturelles et religieuses à laquelle il était subordonné, cela ne signifie pas pour autant que l'individuel et le collectif sont conflictuels (Bonny, 1988). Les deux dimensions sont susceptibles de s'harmoniser autant dans les sociétés traditionnelles que modernes, car celles-ci partageaient un mode de reproduction qui détermine *à priori* l'unité de la société. Pour les traditionnels, l'unification sociétale et la construction de l'identité collective est conduite sous l'autorité sacralisée basée sur la culture. Alors que pour les modernes, cette unification sera assurée par une *institutionnalisation du pouvoir* qui renvoie à des règles explicites dont le fondement correspond à la volonté générale de la nation et des individus qui la compose (Bonny in Freitag, 2002).

Cette logique de l'individualisme moderne sera renversée par l'apparition d'un nouveau mode de régulation social propre à l'époque actuelle qui ne se fait plus à priori et d'une manière réflexive à travers des institutions. Il se réalise plutôt a posteriori et d'une manière réactive par toutes sortes d'ajustements empiriques qui sont le résultat de la désinstitutionnalisation des sources du pouvoir, aujourd'hui décentralisées (Freitag, 2002).

Il s'agit d'un nouveau mode de reproduction nommé *décisionnel-opérationnel* où l'unité de la société se réalise d'une manière réactive en adaptation à une société décomposée en

---

abstrait, laisse alors place à de nouvelles modalités de l'intégration sociale. Cependant, il n'est pas sûr que l'identité du sujet reste intacte dans ce processus, dès lors que ces nouvelles modalités ne fournissent guère d'identité collective. Une fois la régulation de la société par le biais de pôle politique remplacée par une régulation technocratique, l'individu est renvoyé à lui-même et prend les repères symboliques constitutifs de son identité. [...] En parlant d'une seconde révolution individualiste, qui parachèverait celle qui a marqué l'avènement de la société moderne, Lipovetsky me parait manquer ce qui constitue le fond du problème. En effet, lorsque l'individualisme atteint les moeurs et le quotidien, il change aussi de nature, et signale un changement de structure sociétale. »

multiples organisations particularistes fonctionnant en réseau[9]. La société sera régulée sur la base "*d'une logique organisationnelle et systémique centrée sur l'efficience, l'efficacité, le contrôle de l'environnement, le déclenchement d'opérations ayant un fondement purement utilitaire ou stratégique sans aucune préoccupation pour leurs retombées lointaines ou collectives* " (Bonny 2002, p 43). C'est là que s'opère la rupture avec l'individualisme moderne, car l'abandon d'une régulation à caractère politique au profit d'une régulation technocratique ne requiert plus la médiation de l'individu en tant qu'être idéal et abstrait. Elle s'effectue directement à partir des individus et des groupes empiriques.

L'une des conséquences de ce nouveau mode de reproduction est la dissolution de l'identité collective. Celle-ci n'est plus porteuse de symboles et de sens à travers lesquels les individus trouvent une image d'eux mêmes, ce qui engendre une érosion des repères classiques et de la notion de continuité au profit d'une culture centrée sur le ici et maintenant (Bonny, 2004). Libéré de toute identification avec un idéal abstrait et universel - l'individu moderne était à la fois membre de la société civile et politique, un homme et un citoyen-, l'individu contemporain affranchi des normes institutionnelles se trouve désormais face à lui-même et ne peut compter que sur soi pour réinventer ses

[9] Concernant la mutation vers un modèle décisionnel-operationnel qui redéfinit le mode de régulation de la société, Freitag (2002, p 154) mentionne que « l'unité d'ensemble de la société ne disparaît pas pour autant. On assiste toutefois à un renversement complet de son mode de constitution .Dans toutes les formes de société antérieures, cette unité avait un caractère *a priori*, soit qu'elle fut donnée culturellement, soit qu'elle fut posée ou instituée politiquement et idéologiquement. Dans le nouveau mode de régulation, elle devient une résultante, elle est réalisée pragmatiquement par une multitude d'ajustements empiriques et «marginaux» effectuées de manière "décentralisée", entre "les variables" relativement indépendantes qui sont les résultats de tous les procès, eux aussi décentralisés, de décisions. En réalité, l'unité n'est plus que l'adaptation réciproque de multiples procès de décision, condition de leur efficacité respective. C'est ainsi que la société consacre maintenant une activité incessante à sa propre unification. Elle est devenue une *"société en auto-production permanente*", mais cette "auto-production" n'est plus, comme dans le mode de reproduction politique classique, fondamentalement réflexive, mais "réactive".»

propres normes et s'orienter dans la vie. C'est ce que Barel (1984, p23-24) qualifie de *vide social* qui le décrit par :

> «L'absence ou l'usure de cadres naturels de la vie sociale, la disparition des perspectives, l'absurdité d'un travail à la fois rare et dépourvu de sens, l'impossibilité de poursuivre une providence étatique pourtant indispensable (...). C'est l'apparition d'une distance infranchissable entre la base et le sommet, le local et le global, distance créée par la disparition ou l'usure de nombreux canaux, médiateurs, codes de communication (...) qui est mise en cause non pas tellement par une absence des choses, qu'une absence du sens des choses, en particulier de la possibilité de transcendance ».

La conséquence de ce vide social est l'affirmation de l'individualisme avec la notion qui lui est souvent attribuée : celle de l'autonomie au sens où l'individu s'affranchit alors du collectif pour se centrer sur soi, avec l'idée d'un enrichissement mutuel entre le corps et l'âme (Barel 1984, p 8). La quête d'être autonome n'est pas le but en soi, elle devient dans ce contexte la position la plus logique et avantageuse lorsque l'issue d'un certain nombre de problèmes sociaux est indécidable, notamment lorsque le social a du mal à délivrer son propre sens. (Barel 1984, p 20).

L'autre résultat de la dissolution des repères sociaux est l'apparition d'un individualisme postmoderne dont la principale caractéristique est le surinvestissement dans le moi. Ainsi, la société occidentale sera marquée par le passage d'un individualisme moderne vers un individualisme narcissique où *" le moi de chaque individu est devenu son principal fardeau. Se connaître soi-même est devenu un but, une fin en soi, au lieu d'être un moyen de connaître le monde "* (Sennett 1979, p 12).

Cet individu postmoderne est narcissique dans la mesure où il est absorbé par son soi qui le laisse incapable de satisfaire ses besoins, car à chaque fois qu'il est sur le point

d'atteindre son but ce narcissisme le pousse à se questionner " *en quoi suis-je touché par telle personne* " et répondre "*cela n'était pas ce que je voulais*" (Sennett 1979, p 18). Du coup, cette recherche continuelle de *qui suis-je* n'est jamais assouvie, car le narcissisme ne permet pas de trouver une réponse satisfaisante à cette question.

Or, cette quête de soi rompt avec le précepte de la famille comme espace de solidarité et d'expression de l'intersubjectivité, car il soustrait les relations affectives de toute forme d'engagement et de reconnaissance du soi grâce à l'autre. L'amour n'étant plus ce sentiment qui permet aux partenaires de se découvrir tout en se découvrant soi même, le rapport amoureux devient narcissique puisqu'il n'est plus qu'un jeu de miroir où chacun cherche son propre reflet. Ceci n'est qu'une conséquence de l'individualisme postmoderne dont le renoncement à tout critère objectif partageable avec autrui signifie la mort de tout espace d'intersubjectivité, et l'enfermement de chacun dans sa particularité (Bonny, 1988).

5.2 Vers la famille postmoderne

C'est dans le contexte décrit ci-haut qu'un ensemble de facteurs démographiques et sociaux cohérents émergent et dessinent les traits d'un nouveau type de famille nommée famille postmoderne, dont les assises sont en rupture avec le modèle de la famille moderne autour duquel s'articule le débat actuel de la conciliation travail famille.

Pour mieux comprendre les caractéristiques de la famille postmoderne en terme de rupture avec le modèle conjugal et la crise qui la marque, nous proposons dans les lignes qui suivent d'examiner la famille contemporaine en jetant la lumière sur deux points:

l'évolution de la relation conjugale et le nouveau rapport qu'entretiennent les parents avec l'enfant.

Avant d'examiner en détail les caractéristiques de la famille postmoderne, il convient cependant de mentionner que la rupture avec le modèle de la famille moderne ne s'est pas réalisée d'une manière fortuite. Celle-ci fut principalement provoquée par le mouvement social entamé durant les années 60 qui promulgua l'idée de "*l'interdiction d'interdire* " en manifestant contre l'oppression exercée par les instituions à l'égard de certaines fractions de la société -femmes, homosexuels, activistes - (Bonny, 2004). Le fameux cri *« Famille, je vous hais! »* de l'écrivain André Gide traduit l'esprit du mouvement de mai 1968 qui voyait la famille comme nuisible, car elle réprime la vraie identité de ses membres en les transformant en des conformistes. Ce mouvement de contestation s'inscrit dans le cadre de l'émancipation des normes dictées par les institutions dont l'autorité sera remise en question (l'Église, la famille, l'école) et qui finiront par perdre progressivement de leur emprise sur l'individu.

Bien que les revendications formulées qui prônaient la subjectivité et l'autonomie ont permis de développer une certaine sensibilité à l'égard de nouvelles questions sociales - l'égalité des rapports hommes-femmes, le droit à la contraception et à l'avortement, la lutte contre le colonialisme -, ce mouvement a entamé sa lutte dans une confusion entre le pouvoir (ou les institutions) et la domination et la répression, d'où une dénonciation radicale et aveugle des normes qui permettent la cohésion sociale.

Or, et comme l'explique bien Bonny (2004, p136) dans sa critique des mouvements de cette époque, la *"dénonciation radicale de l'autorité, du pouvoir, de la norme a conduit à affirmer de manière brute et immédiate la souveraineté individuelle sans lui fixer de limites et sans l'inscrire dans des formes symboliques partagées* (...)."

Depuis cette date, le comportement à l'égard de l'institution familiale s'est radicalement transformé. L'individu postmoderne voulant être affranchi de tout lien de dépendance sans qu'il ait un idéal collectif ou transcendant orientant sa conduite a placé la famille sous le signe de la précarité. Il l'a transformé en un espace qui ne correspond à aucune forme symbolique partagée par l'ensemble de la communauté puisque chacun invente sa propre version d'où un renversement dans la logique de la famille. Du point de vue de Lipovetsly (1994, p 167) *"le culte de la famille s'est vidé de ses anciennes prescriptions obligatoires au bénéfice de l'accomplissement intime et des droits du sujet libre : droit au concubinage, à la séparation, à la maternité (..) tel est la famille postmoraliste que l'on construit et reconstruit librement, le temps que l'on veut, comme on l'on veut, quand on veut. "*

Ainsi, le primat des aspirations individuelles sur les obligations à l'égard de la collectivité (la famille, la société) donne droit à chacun de trouver sa formule de bonheur et s'inventer une famille sur mesure qui correspond à ses aspirations, d'où l'éclatement du modèle normatif de la famille nucléaire. Désormais, la famille se conjugue au pluriel est devient monoparentale, homoparentale, recomposée, et dans une moindre mesure conjugale.

L'autre élément qui apparaît comme une *affirmation brutale* de ces nouvelles libertés figure dans le recours massif au divorce. En prônant la libération des normes sociales en faveur des choix individuels, plusieurs pays occidentaux ont adopté la législation sur le divorce qui va de pair avec cette nouvelle logique de liberté. Or depuis, on constate que le taux de divorce n'a cessé de croître et le lien du mariage avec la famille s'est dissout au profit de l'union libre, ce qui vient redessiner une nouvelle dynamique des rapports conjugaux.

5.1.1 La fragilité des relations conjugales

Il est vrai que le divorce avait permis à plusieurs femmes d'échapper à des situations de violence conjugale, mais le recours massif au divorce reste particulièrement symptomatique de la crise amoureuse causée par l'intransigeance de l'individu postmoderne face à son bonheur.

Tout comme le travail, l'amour incarnait l'homme libre et émerge comme modalité d'investissement affectif et symbolique régi par des principes moraux au moment où les visages de transcendance traditionnels et de relation symbolique avec le monde se sont dissipés. Cependant, l'amour contemporain continue de transcender les couples sans pour autant garantir leur pérennité, car le rejet de l'encadrement institutionnel de la famille en terme de responsabilités et l'affirmation d'un individualisme revendicateur de son épanouissement personnel fragilisent le couple et rendent le cycle de vie familiale instable : du moment qu'une vie du couple ne tient qu'à l'amour, le maintien de leur

relation sera garanti tant et aussi longtemps que l'amour existe, et que chacun continue à trouver dans cette union une réponse à ses attentes. Mais lorsque les conjoints ne sont plus heureux, ils n'estiment pas qu'ils doivent rester ensemble pour les enfants ou pour la famille en soi. C'est là que réside la fragilité de la famille postmoderne puisque l'amour n'est plus une forme de solidarité et d'engagement durable à cause de la nouvelle dynamique de l'amour, basée sur des relations amoureuses fusionnelles où chaque partenaire exige de l'autre une forte intensité sans aucune forme d'engagement puisque chacun veut maintenir et préserver son autonomie (De Singly, 1991). Ainsi, la relation conjugale insiste sur l'intensité des rapports au détriment de leur durée d'où le paradoxe de l'amour contemporain : une exigence de fusion et d'intensité dans les rapports amoureux accompagnée d'une revendication d'indépendance et d'autonomie sans engagement, car celui-ci ne permet pas la satisfaction d'une quête de soi jamais satisfaite à cause de la disparition des repères transcendants qui oblige désormais chacun à se retourner envers soi pour donner sens à sa vie.

Cette mécanique transforme l'institution de la famille : la fonction de celle-ci n'est plus un milieu de solidarité où les uns comptent pour les autres, mais un espace où chacun cherche sa propre satisfaction immédiate. Lipovetsky (1992, p 167) résume le nouvel esprit de la famille comme suit : «Longtemps les valeurs d'autonomie individuelle ont été assujetties à l'ordre de l'institution familiale, mais cette époque semble être révolue : on ne respecte plus la famille en soi, mais la famille comme instrument d'accomplissement des personnes, l'institution obligatoire s'est métamorphosée en institution émotionnelle et flexible. Loin d'être une fin en soi, la famille est devenue une prothèse individualiste, une institution où les droits subjectifs l'emportent sur les obligations catégoriques.»

L'autre aspect qui caractérise les couples contemporains a trait au rejet de l'institution du mariage, qui illustre aussi le rejet des rôles rigides prédéterminés en faveur de plus de liberté et d'autonomie.

Le mariage traditionnel qui jusqu'au début des années 60 constituait la règle de base pour instituer une famille n'est plus une condition d'entrée en vie de couple. Cette défection à l'égard du mariage semble toutefois avoir une double explication : d'une part, -et étant donné que la formation du couple et l'établissement des rapports amoureux ne sont plus tributaires d'une officialisation et une reconnaissance sociale - les couples choisissent de cohabiter et construire leur espace domestique sans se marier. Mais pour beaucoup de personnes ayant longtemps cohabité et qui estiment que leur couple bien installé, le mariage est envisagé comme un acte réfléchi et bien mûri repoussé a posteriori qui vient consolider leur amour, ou encore comme une preuve d'amour.

D'autre part, avec la quête infinie du bonheur immédiat qui caractérise l'individu postmoderne, le déclin de l'institution du mariage peut aussi s'expliquer par le désir d'émancipation de la contrainte d'engagement et d'exclusivité sexuelle reliée à ce type d'union, en faveur de relations plus flexibles et moins contraignantes. Mais là encore, la cohabitation ne semble pas faire le bonheur des couples postmodernes car elle n'est pas stable et a tendance à se dissoudre plus rapidement que le mariage. Au Canada, 50 % des unions libres se dissoudent au cours des cinq premières années (Ambert, 2005).

Que l'on privilégie l'une ou l'autre des explications, le transfert du mariage vers la cohabitation est la tendance qui domine l'entrée en vie des couples. À titre indicatif, 63 %

des premières unions parmi les femmes de 20 à 29 ans en 2001 étaient des unions libres plutôt que des mariages (Beaujot, 2004). Cependant, l'histoire du déclin de l'institution du mariage ne s'arrête pas là, car sa remise en question -tout comme les autres idéaux modernes - a induit ce que Dagenais (2000) qualifie *d'errance matrimoniale* qui s'illustre par l'indétermination du qualificatif désignant l'autre qui partage notre vie (copain, conjoint, compagne, chum, blonde...).

Cette indétermination dans l'usage du qualificatif s'explique en partie par la nature narcissique des rapports amoureux qui sont dénués d'une reconnaissance subjective de l'autre. Ainsi, et du moment que le partenaire amoureux se réduit à un miroir à travers lequel chacun ne cherche que sa propre image, les partenaires amoureux tombent dans l'ignorance de ce que l'un représente pour l'autre et il leur devient difficile de qualifier la relation conjugale en soi. Par conséquent, la vie en famille se dénoue de l'intimité de la sphère privée car chacun veut avoir sa propre intimité qui ne se confond pas avec celles du groupe (la famille), et qui se manifeste par le rejet actuel d'appartenir à tel ou tel groupe y compris au couple (De Singly, 2003).

La mutation du statut de la femme à compter des années 60 et la réhabilitation du travail féminin sont aussi au cœur de la transformation de la relation conjugale et l'émergence du débat sur la conciliation travail-famille.

Il faut mentionner que l'organisation des ménages pendant l'ancien régime et durant la modernité repose sur une séparation des tâches et des espaces : les femmes tiennent le foyer et travaillent à l'interne tandis que les activités des hommes sont orientées vers l'extérieur. Pourtant, cette ségrégation des espaces ne doit pas être seulement interprétée

en terme de domination masculine, mais plutôt de complémentarité car l'organisation du ménage repose sur une complémentarité du travail homme-femme. À ce stade de l'histoire, et jusqu'au XIXe siècle qui connaîtra l'embourgeoisement de la société, le travail des femmes n'était pas un choix, mais une nécessité absolue ou la majorité d'entre elles -de la grande mère à la fillette - participaient à l'exploitation agricole ou artisanale selon ses capacités et ses forces (Segalen, 2004). Même avec l'industrialisation de l'économie, les femmes continuaient de travailler par nécessité absolue d'un second salaire pour compléter des revenus insuffisants d'une famille.

Toutefois, la question de l'articulation entre le travail et la famille ne semble pas poser problème non seulement parce que l'activité s'effectue en restant proche du foyer et des enfants, mais aussi parce que c'est beaucoup moins la mère que la femme active travailleuse qu'on valorise, celle qui est en bonne santé et qui sait être économe et bien gérer les affaires du ménage (Segalen, 2004). À noter que les mères n'avaient pas un amour maternel pour leurs enfants dans le sens de l'empathie et la spontanéité qui marque la famille moderne lorsque celle-ci devient une entité affective. Dans la société traditionnelle et chez la famille ouvrière, la mère avait un sentiment d'indifférence à l'égard de son nourrisson que Ariès (cité dans Shorter 1977, p 211) décrit comme suit : « Les petits enfants passaient pour des créatures différentes. Possesseurs d'une âme hypothétique, ils venaient à la volonté de Dieu, s'en allaient de même, et leur bref séjour ici-bas ne méritait guère de sympathie ou de compassion de la part des adultes ».

Jusqu'au début du XIXe siècle, et à l'exception des nobles et des bourgeois chez qui se cristallisait le sentiment maternel, l'indifférence à l'égard des nourrissons était répandue

dans les classes populaires de la société. Les mères n'apportaient aucune attention à leur nourrisson et n'exprimaient aucun sentiment de tendresse et d'affection comme témoigne la description d'un médecin citée par Shorter (1977, p 213) d'un comportement des mères à cette époque : «Elles ne lui [l'enfant] donnent leurs soins qu'avec leur tranquillité flegmatique propre au tempérament pituiteux : Si elles le tiennent dans leurs bras, si elles le promènent, c'est avec le calme, le silence de la résignation à leurs devoirs, avec exactitude, mais elles ne vont pas au-delà; elles ne chantent pas, elles ne parlent pas à l'enfant; elles ne chercheront pas à éveiller ses sens; elles n'ambitionnent pas de développer ses sensations par l'accent de la gaieté, ou les agaceries de la tendresse maternelle».

Dès lors, on comprend mieux alors pourquoi la question de l'articulation entre le travail et la vie familiale ne posait pas problème aux femmes paysannes et ouvrières malgré l'industrialisation de l'économie et la séparation entre le milieu de vie et du travail. Les femmes se consacraient davantage à l'exercice de leurs tâches professionnelles et domestiques et portaient peu d'importances à l'éducation et au bien-être des enfants. Mais cette logique sera inversée par l'avènement du capitalisme et de l'esprit bourgeois.

La montée du capitalisme apporte avec lui de nouveaux modes de production qui transforment la nature du travail artisanal et agricole. L'introduction de machinerie et la modernisation de la production donnent lieu à une réorganisation du travail et une redistribution des responsabilités qui mettront fin à la complémentarité du travail entre hommes et femmes (Segalen, 2004). Ceci entraîne l'exclusion de la femme des tâches de production pour la maintenir repliée à l'intérieur des tâches ménagères.

Parallèlement, la montée de la famille bourgeoise constitue le premier jalon de la naissance de l'amour maternel et d'une prise de conscience du bien-être de l'enfant qui sera au centre des préoccupations de la famille. Ceci va mettre fin au travail féminin pour renfermer les femmes dans le statut de mère aimante qui se consacre à l'éducation de ses enfants et au bien-être de sa famille. Ainsi, même si un conflit surgit entre le travail et le devoir d'élever ses enfants, la femme ouvrière n'avait d'autres choix que sacrifier son travail pour se consacrer entièrement à l'exercice de ses obligations de mère et d'épouse.

Dans de telles conditions, et avec le déclin du statut de la femme travailleuse en faveur de la bonne mère et épouse aimante, l'esprit bourgeois introduit une coupure dans la complémentarité du travail homme-femme autour de laquelle s'organisait le couple dans la tradition. Il va imposer la logique du couple basé sur l'assignation de la femme aux tâches domestiques et le travail de l'homme pourvoyeur du ménage.

Ce n'est que pendant les années 60 du siècle passé que les femmes marqueront leur retour sur le marché du travail dans des conditions différentes de celles des époques précédentes. Contrairement à celui de l'époque artisanale et manufacturière, la particularité du travail féminin réside dans le fait que celui-ci est l'expression de leur propre volonté. Le travail économique leur revient de droit grâce un ensemble de dispositifs juridiques qui les rendent libres d'user de leur force de travail.

À ce droit du travail s'ajoute celui de disposer librement de son corps et de maîtriser son désir d'enfants (notamment par la contraception et l'avortement), ce qui implique une transformation dans l'équation classique qui obligeait les femmes à renoncer au travail en

faveur de la famille. Dès lors, si la conciliation travail-famille s'impose aujourd'hui comme une question sociale, ce n'est pas à cause de l'intégration des femmes au marché du travail puisque le travail des femmes n'a rien de nouveau. C'est essentiellement dû au fait que les femmes ont choisi d'assumer leur double identité de mère et de travailleuse avec la liberté qui leur est consentie, chose qui implique une difficulté de conciliation entre la vie familiale et professionnelle.

Par ailleurs, le travail a aussi permis aux femmes de s'émanciper de l'esprit bourgeois et des obligations morales de la famille nucléaire, car elles peuvent désormais divorcer pour quelque raison que ce soit sans se sentir obligées par devoir ou par nécessité économique de rester en couple. Cette nouvelle réalité entraîne un changement dans le mode d'organisation du couple qui s'articule autour d'un double mouvement : une complémentarité basée sur la double activité économique où chacun dans le couple apporte un salaire, accompagnée par une plus grande indépendance des femmes par rapport à l'époux et à la cellule familiale. Ce changement du statut de la femme explique aussi la désaffection à l'égard du mode de cohabitation traditionnel en faveur d'union libre qui rejette les rôles rigides traditionnels et se centre sur la relation interpersonnelle et les besoins affectifs.

5.1.2 Le nouveau rapport à l'enfant

Un autre fait concomitant s'ajoute aux caractéristiques de la famille contemporaine et apparaît en rupture avec celle d'hier. On observe de nos jours que non seulement la constitution d'une famille n'est plus conditionnée par le mariage, la présence du couple hétérosexuel n'est non plus indispensable à la fondation d'une famille comme témoigne la pluralité des formes familiales qu'il s'agit de famille monoparentale ou homoparentale. Ainsi, et avec la dissociation du triangle couple - mariage -famille, la présence d'enfant demeure le seul dénominateur commun aux diverses *versions* de familles, comme si de toutes les fonctions de la famille demeure la reproduction[10] comme la seule ayant subsisté au processus de mutation.

Néanmoins, malgré que l'enfant reste au cœur de la définition de la famille, sa place ainsi que le rapport qu'entretiennent les parents à son égard sont en rupture avec celui de la famille moderne.

La transformation du rapport à l'enfant au sein de la famille postmoderne fut étudiée par Daniel Dagenais (2000) dans un livre intitulé *La fin de la famille moderne. Significations des transformations contemporaines de la famille,* à travers lequel il propose une compréhension sociologique de certains facteurs qui permettent de mieux comprendre la signification des transformations observées dont nous reprendrons les grandes lignes dans cette partie.

---

[10] La notion de reproduction reste cependant à nuancer, car même cette fonction n'a plus besoin de la présence d'un couple formé d'une femme est d'un homme. L'adoption, l'insémination artificielle ou encore le phénomène de la mère porteuse sont autant d'alternatives au processus de reproduction classique.

Dagenais analyse le nouveau rapport à l'enfant à travers l'examen de deux aspects : le problème de sous fécondité et les rôles parentaux. La chute continue de la natalité est un fait marquant des sociétés occidentales qui est étudié et documenté par les démographes. L'explication souvent fournie à cette baisse de fécondité est attribuée au retard accusé par les femmes à faire la transition vers le statut parental à cause des facteurs reliés aux études ou à la participation au marché du travail. Cependant, la baisse du taux de fécondité ne signifie pas seulement un changement démographique en terme de réduction de la taille des ménages, mais plutôt une redéfinition de la signification de la parenté qui est désormais vécue comme une expérience, et dont témoigne la précision du maintien du taux de fécondation autour de 0,1 ou 2.

Si l'engendrement était vécu par la famille moderne comme un engagement subjectif d'un homme et d'une femme l'un envers l'autre pour fonder un foyer, avoir un enfant est devenu de nos jours un projet existentiel, une expérience similaire et comparable aux autres : une carrière professionnelle, un voyage.

Comme la vie en couple n'implique plus nécessairement un engagement dans une vie de famille avec enfant, et du moment où l'engendrement devient une expérience souhaitable et similaire aux autres, la question du choix de vivre l'une ou l'autre devient envisageable. Ainsi, il y aura ceux qui ne voudront pas vivre cette expérience (0 enfant), d'autres qui seront tentés de vivre l'expérience d'être parent pour une première fois, puis une seconde fois, mais pas nécessairement pour une troisième fois "*puisqu'on finit par le savoir au bout du deuxième*[11]."

---

[11] Selon *le rapport sur l'état de la population du Canada 2003 et 2004* publié par Statistique Canada, l'indice synthétique de la fécondité entre 2000 et 2003 varie entre 1,51 et 1,53. On voit qu'il n'atteint pas le

L'arrivée des enfants devenue une expérience existentielle, le modèle moderne de parents éducateurs incarnant l'autorité perd de sa signification, car la fonction parentale est abandonnée au profit *d'une projection narcissique de soi dans l'enfant* dont les parents ont besoin pour leur équilibre émotionnel. En conséquence, les parents renoncent à leur position de responsabilité et d'autorité relevant de leur rôle et délaissent leur devoir d'éducation et de discipline aux mains de l'État et des nouveaux outils de socialisation et d'apprentissage comme la télévision et Internet.

Il résulte aussi de l'abandon de ces responsabilités et de l'absence d'une figure d'autorité (qui est le résultat du mouvement des années soixante) une modification de la perception de l'enfant qui est socialisé et élevé comme un adulte. Pour appuyer cette idée, Dagenais rappelle qu'à la différence de l'approche postmoderne d'éducation, la logique de la socialisation dans la modernité a tenu l'enfant à distance de l'adulte non pas par mépris, mais pour objectiver sa petitesse en vue de mettre en évidence son besoin de formation et de socialisation nécessaires pour faire de lui un adulte autonome, émancipé et prêt à affronter la vie. Mais la remise en question des rôles et devoirs qui sont assurés par les personnes qui les portent (les parents, les éducateurs) réduit la distance avec l'enfant et l'élève au statut d'adulte. Ce nouveau rapport à l'enfant n'est que le résultat du narcissisme des parents contemporains qui *d'une manière enfantine ont besoin d'enfants pour leur équilibre émotif autant que les enfants ont besoin de parents*.

---

2 et peut signifier que de nombreux parents ne veulent plus tenter l'expérience de paternité une seconde fois. Dans le même rapport, on note qu'une grossesse sur 3 est interrompue volontairement au Canada et une IVG sur 2 est pratiquée sur une femme dans les vingtaines. Est-ce que cela ne peut-il pas présager que les adultes ne veulent plus vivre l'expérience de paternité et que *l'amour de l'enfant* inventé par la famille moderne est en train de devenir chose du passé? Ces chiffres peuvent néanmoins être avancés pour critiquer l'idée persistante de la menace pesante sur les femmes de voir leur participation au marché du travail s'amoindrir vue qu'elles sont les plus concernées par l'éducation des enfants.

Dagenais souligne que souvent cette défection des parents et des éducateurs de la position d'autorité dans le lien avec l'enfant se justifie par amour à ce dernier, sauf que l'amour en lui-même ne permet aux enfants d'être scolarisés et formés, " *il ne conduit pas à la maternelle à trois ans, à la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans*". Cela prend plus que de l'amour et exige des adultes qu'ils assument leurs responsabilités de parents, d'éducateurs et d'agents de socialisation.

Du coup, cette nouvelle forme de socialisation laisse un sentiment de désarroi chez des enfants laissés à eux-mêmes sans l'avoir voulu ou revendiqué. Socialisés en adulte, les enfants ne peuvent plus se comporter en enfants et sont poussés à se dissocier de leur identité pour se comporter comme un adulte. Ce faisant, la transformation de leur conscience de soi tend à produire "*une génération d'enfants suffisants, imbus d'eux-mêmes, méprisants et arrogants à l'égard des adultes qui refusent de tenir leur place, qui préfèrent une illusion relative d'égalité à une position de responsabilité dans leur transmission du monde* (p 204). "

Abandonnés à eux-mêmes sans visage d'autorité et dissociés de leur identité, la nouvelle philosophie de socialisation des enfants en adultes a fait que beaucoup d'entre eux vivent des problèmes d'adultes : Maladies nerveuses, toxicomanie, prostitution, voie de fait, alcoolisme, délinquance. Dans le même registre, il faut mentionner que cette déviance du comportement n'est pas que l'apanage des enfants. Elle concerne l'ensemble des membres de la famille dont la vie est marquée par des drames, des crimes conjugaux et de violence infligée cruellement aux enfants.

Dagenais attribue le déferlement de la violence familiale et la crise de la cellule familiale en général à la disparition du type historique et sociologique de la famille qui constituait un repère identitaire à l'individu pendant près de cinq siècles. Une fois la famille destituée, décomposée et vidée des rôles et fonctions qui l'accompagnent, la remise en question des devoirs qui sont traditionnellement assumés par les personnes qui les portent entraîne une perte des points de repère individuels et sociétaux et ouvre la voie à l'imprévisible.

D'une manière générale, et avec ses formes fluides et poreuses, la famille contemporaine correspond difficilement à une configuration stable et se dissout du modèle la famille conjugale à maints égards dans la mesure où elle devient elle-même un lieu de conflit. Elle ressemble davantage à une mosaïque produite par des individus en mal d'identité qui deviennent des conjoints égocentriques où chacun ne pense qu'à son bonheur, des parents qui renient leur rôle d'éducateur et le délaissent à l'État et qui socialisent les enfants à devenir des adultes avant l'âge; le tout couronné par l'escalade de la violence conjugale et celle faite à l'endroit des enfants. Réunies, ces conditions portent à croire que ce n'est pas un hasard si la montée du phénomène du conflit travail-famille coïncide avec le déferlement de la famille, lequel n'est pas sans lien avec l'absentéisme et les maladies mentales résultant de l'interférence de la famille sur le travail.

CHAPITRE 6. LA FAMILLE RECONFIGURÉE ET SES CONSÉQUENCES SUR LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

En faisant état de la nature des rapports qui régissaient le travail et la famille, il ressort clairement de notre analyse sociohistorique que la question du conflit travail-famille n'a fait son apparition qu'au moment de la dissolution du modèle de la famille moderne qui fut la norme pendant plus de trois siècles. Cependant, comme toute recherche scientifique comporte certaines limites, la nôtre ne fait pas figure d'exception.

Tout ce que nous avons mentionné jusqu'à présent peut se heurter à certaines objections et soulever ainsi des réserves chez le lecteur. C'est pourquoi nous souhaitons consacrer ce dernier chapitre à apporter quelques nuances quant aux idées avancées pour dissiper toute lacune pouvant surgir à la lecture de notre réflexion sur la dissolution de la famille et son rôle dans l'émergence du conflit travail-famille. C'est pour cela aussi que l'objet de ce chapitre est de proposer une cohorte d'indices qui vont dans le même sens que notre analyse, et laissent soupçonner l'incidence négative de la famille sur le travail et la conciliation des deux sphères en général.

Cela dit, l'analyse faite de la famille postmoderne et l'argumentation que nous avons exposée demeurent avant tout explicatives et non catégoriques. La nature du questionnement qui fait l'objet de ce travail, à savoir l'impact de la mutation de la famille sur le travail, ne nous permet pas de prétendre l'irrévocabilité de notre réflexion sur la famille postmoderne à cause de caractère récent et fortuit de ladite mutation. Nous

ignorons si le processus de transformation des structures de la famille est temporaire ou irréversible, encore moins si la crise actuelle de la famille n'est que passagère et finira par accoucher d'une nouvelle forme qui garantit la pérennité de cette vieille institution qui demeure populaire et continue d'être chérie par ses membres.

Quoi qu'il en soit, et loin de vouloir adopter un discours pessimiste et catégorique sur l'évolution actuelle de la famille, notre but n'est pas de dénoncer ou de porter un jugement moral sur la fragmentation actuelle de la famille et du couple avec l'intention de gratifier les vertus de la famille moderne.

D'un point de vue optimiste et compte tenu des transformations structurelles, il est vrai que le changement de la famille démontre d'une certaine vitalité de cette institution qui a su s'adapter aux divers changements et préserver en partie ses fonctions d'apprentissage, de socialisation et de construction des identités. Mais que l'on veuille ou pas, les transformations actuelles de la famille et la précarité des relations conjugales obligent à se questionner sur la portée de ces changements sur l'individu qui ne sont pas sans conséquences sur la vie professionnelle. Autrement dit, la crise de la famille postmoderne est un facteur déterminant dans l'émergence du conflit travail-famille dont l'incidence se manifeste négativement sur le travail.

À cet effet, plusieurs faits qui concordent viennent appuyer la véracité de notre réflexion et laissent pressentir l'urgence d'engager les futures recherches sur l'impact de la famille contemporaine sur le travail, plutôt que de centrer l'analyse entourant le conflit travail-famille uniquement sur la sphère professionnelle.

L'un des indices qui démontrent de l'impact négatif de la famille postmoderne sur le travail s'illustre dans les conséquences du conflit travail-famille sur la santé mentale et la qualité de vie en général. Nous avons fait mention au cours du premier chapitre de l'étude de Grzywacz et al. (2003) qui a démontré que l'appui en provenance de la famille et la communication interfamiliale aide à préserver la santé mentale des employés.

Les divers travaux de Frone et Duxbury précédemment examinés vont dans le même sens et constatent que les exigences familiales sont liées à des risques importants de maladies mentales et de dépendance à l'alcool, sans pour autant indiquer les causes de ce lien.

On a beau vouloir ignorer la multiplication des formes familiales et la crise qui l'accompagne en croyant que ce sont les exigences professionnelles, le manque de temps nécessaire aux responsabilités familiales ainsi que la tension issue de la multiplication des responsabilités qui engendrent le conflit entre les deux sphères. Sauf que cela n'explique pas pourquoi l'interférence de la famille dans le travail est davantage liée à des troubles mentaux que lorsqu'elle provient du travail. En d'autres mots, pourquoi est-ce la famille et non pas le travail qui affecte autant les individus jusqu'à les pousser à *craquer*?

Souvent, les études envisagent le conflit en provenance de la famille comme une réaction au débordement des exigences professionnelles sur la famille dont les responsabilités en terme de temps, d'énergie dépensée dans l'éducation des enfants et les tâches domestiques entraînent une tension chez l'individu. Cependant, on ne peut pas s'en tenir qu'à la pression imposée par les charges domestiques pour expliquer ce constat même si celle-ci, ajoutée aux contraintes professionnelles, peut conduire à un épuisement professionnel.

Reste que cet épuisement ne peut en aucun cas être uniquement lié au travail. La crise des relations conjugales et de la famille n'est pas sans cause.

Selon les données de *l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* de 2002, un peu plus d'un million d'adultes de 18 ans et plus avaient vécu un épisode dépressif majeur durant l'année qui a précédé l'enquête. Chez les travailleurs qui représentent 70 % de la population étudiée, la dépression était associée à un niveau élevé de stress au travail et hors du milieu de travail. Toutefois, le constat particulier qui ressort de l'enquête est que la grande majorité des travailleurs canadiens étaient satisfaits de leur emploi, mais seulement 1 sur 12, soit quelque 1,3 million de personnes, ne l'étaient pas.

Si une grande partie de la population est satisfaite de son emploi, peut-on dans ces conditions persister à croire que c'est l'interférence du travail dans la famille qui conduit au conflit entre les deux sphères et aux conséquences que nous connaissons maintenant? Nul ne doute que les exigences imposées par l'économie obligent les travailleurs à fournir davantage d'effort, voire à se surpasser pour demeurer à la hauteur des attentes organisationnelles, encore faut-il préciser que cette surcharge ne semble pas affecter la satisfaction au travail des employés qui continuent malgré tout de vivre des tensions entre leur vie personnelle et professionnelle allant jusqu'à des états dépressifs.

Une telle situation est principalement due au chamboulement de la famille émanant de la dynamique sociétale et culturelle postmoderne que nous avons amplement relatée au cours du précédent chapitre et qui, interférant sur le travail, entraîne des conséquences de l'ordre de l'absentéisme et de la dépression. La dissolution du modèle normatif de la

famille et l'éclatement des structures familiales en plusieurs parcelles sans un idéal qui oriente la conduite de ceux qui la composent au quotidien, eux-mêmes aux prises avec leurs angoisses de vie et leur crise d'identité, finissent par les plonger dans le désarroi.

De même, la communication interfamiliale et la stabilité de la relation conjugale qui sont des facteurs susceptibles d'atténuer le conflit font cruellement défaut à la famille postmoderne, car la fragilité des soubassements des couples condamne les individus à mener une vie hantée par l'incertitude et l'insécurité qui se répercutent sur les liens qui se nouent avec les diverses composantes de leur environnement. Ces derniers, souvent furtifs et fugaces, sont à l'image de la culture ambiante orientée vers le *ici et maintenant.*

Épuisés, découragés, les retombées de cette situation ne tardent pas à affecter d'une manière pathologique la vie professionnelle des employés, ce qui se manifeste par les maladies mentales inhérentes à la crise familiale.

Enfin, le dernier indice à réexaminer lorsqu'on traite de l'impact de la famille sur le travail est relatif à l'augmentation de l'absentéisme au travail. S'agissant de ce facteur, il convient de souligner qu'il serait inexact d'imputer l'augmentation de l'absentéisme uniquement aux conditions du travail et à la pression exercée par ce dernier, et ce, pour les mêmes raisons relatives à la crise de la famille. Encore faut-il préciser qu'il est difficile de repérer des données auprès des instances spécialisées qui confirment notre propos, car dans un monde où les organisations jugent négativement ceux qui ne maintiennent pas la cadence et s'écroulent, les employés ne sont pas disposés à avouer qu'ils souffrent de dépression et s'absentent pour des raisons familiales, encore moins pour des raisons sentimentales.

Il n'en demeure pas moins que l'un des indices qui démontrent le lien entre les fondations fragiles du couple et les problèmes de santé mentale figure dans les résultats de *"l'Enquête nationale sur la santé de la population "* (l'ENSP) qui examine la nature de l'association entre la fréquence des séparations et les problèmes de santé mentale.

Dans le document «*Rapports sur la santé* » publié par Statistique Canada (2007), une étude longitudinale de deux ans tirée de *l'Enquête nationale sur la santé de la population* appuie l'hypothèse selon laquelle la rupture conjugale est liée à une dépression subséquente.

En moyenne, sur chaque intervalle de deux ans de 1994-1995 à 2004-2005, 4,2 % de personnes de 20 à 64 ans qui étaient mariées ou vivaient en union libre au moment de l'entrevue de référence de l'ENSP ne vivaient plus en couple quand elles ont été réinterrogées deux ans plus tard (Rotermann, 2007). Parmi les personnes mariées ayant déclaré ne pas avoir eu de symptômes de dépression l'année avant l'entrevue de référence, un nouvel épisode dépressif était près de quatre fois plus fréquent (12 %) chez celles qui étaient séparées, divorcées ou célibataires au moment de l'entrevue de suivi que chez celles dont la relation se poursuivait (3 %).

Disons-le sans détours: l'ampleur de ces chiffres confirme qu'il ne faut pas banaliser l'incidence de la crise des rapports amoureux et de la famille sur le travail, car persister à ignorer cette réalité n'avancera en rien les tentatives d'une solution qui réconforte les personnes concernées par le confit et ne fera qu'aggraver la situation vu que les solutions proposées ne résolvent en rien l'origine du problème.

Cela signifie aussi qu'il faut cesser d'envisager la vie personnelle et affective tel un habit dont l'individu se défait avant de franchir la porte de l'entreprise et entamer sa journée de travail, car la dimension affective est une composante majeure de la personnalité du sujet individuel au même titre que les autres dimensions (travailleur, père, fils, époux, citoyen.), lesquels subsistent dans la même identité.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Rappelons sommairement la principale hypothèse de cet essai ainsi que le cadre analytique qui nous a servi de support pour mener à terme cet essai.

La réflexion à la base de ce travail de recherche peut se résumer comme suit : l'incidence du changement structurel de la famille, notamment en qui a trait à la crise du rapport amoureux influencé par la dynamique de régulation sociale postmoderne, se manifeste d'une manière négative sur le travail et entraîne des conséquences nuisibles au bien-être des personnes concernées.

C'est dans cette perspective que nous avons tenté de faire un rapprochement entre la genèse du conflit travail-famille et l'entrée en crise de la famille, à travers une incursion sociohistorique qui retrace l'évolution de la famille depuis la société traditionnelle jusqu'à l'époque contemporaine marquée par l'érosion du modèle normatif de la famille, laquelle ne va pas sans affecter le rapport de l'individu à soi et au travail.

Pour ce faire, nous avons constitué dans la première partie de l'essai une revue de littérature à partir de laquelle nous avons soulevé un certain nombre d'éléments qui nous ont conduit à introduire l'idée voulant que le phénomène du conflit travail-famille et les conséquences qui en découlent résultent en partie de la crise inhérente à la famille postmoderne. Afin de mettre ce constat en évidence, nous avons étudié dans la seconde partie l'évolution sociohistorique de la famille et du rapport qu'elle entretenait avec le travail, et ce, depuis la société traditionnelle jusqu'à l'époque contemporaine qui marque l'entrée en crise de la famille et le début du débat sur la conciliation travail-famille.

La portée de cette recherche est de contribuer au domaine des connaissances relatives au conflit travail-famille en attirant l'attention sur la complexité de la situation des familles d'aujourd'hui, dont la conceptualisation dans la littérature savante ne permet pas de saisir le rôle majeur de celle-ci par rapport aux conséquences inhérentes au conflit dans lequel le travail (avec son interférence dans la famille) est toujours mis en cause.

Il est nécessaire de prendre conscience des ruptures historiques majeures qui ont remodelé la famille si nous voulons comprendre en profondeur l'évolution des relations entre la famille et le travail qui se trouvent actuellement sur une voie conflictuelle. Partant de là, la diversité des modèles familiaux et la complexité des relations interpersonnelles requièrent une relecture de la cellule familiale en introduisant de nouveaux modes d'évaluation qui tiennent compte des faits mentionnés dans cet essai. D'ailleurs, ce n'est qu'en considérant la famille comme une institution sociale en mouvance -tout en prenant compte des nouveaux modèles familiaux - que la recherche concernée par l'interférence famille-travail saura évaluer adéquatement l'effet réel de la famille à l'endroit du travail et de la vie des employés en général.

Même si ce travail avait permis, nous l'espérons, de sensibiliser aux tensions qui se déploient au sein de la famille ainsi qu'à son rôle dans l'émergence du conflit entre la sphère personnelle et professionnelle, il demeure nécessaire que d'autres études s'engagent sur cette piste de recherche en déployant de nouveaux indices pouvant mieux saisir l'impact de la mutation de la famille sur le travail, ainsi que son rôle à accentuer ou

apaiser les effets découlant de l'état de conflit entre les deux sphères tels la détresse psychologique ou les maladies mentales.

À titre indicatif, et pour relater l'incidence de la dynamique de la famille postmoderne sur le travail et sur l'équilibre travail-famille en général, les études intéressées par la conciliation travail-famille sont appelées à intégrer davantage les dimensions relationnelles interfamiliales en insistant sur la structure familiale. Pour ce faire, il serait intéressant d'examiner la relation entre le degré de conflit rapporté par les répondants et la nature de la structure familiale (famille unitaire versus famille recomposée). Cela permettra aussi de mieux expliquer l'association entre la présence des enfants et le conflit en provenance de la famille. En ce sens, il s'agit surtout de vérifier si la qualité des rapports parents-enfants est influencée par la nature de la filiation - à savoir si c'est un enfant naturel, adoptif ou issu de précédentes unions du partenaire - .

L'autre dimension à considérer pouvant influencer le degré du conflit en provenance de la famille est reliée à la multiplication des partenaires amoureux. Pour relater l'incidence de la crise amoureuse sur l'équilibre travail-famille et les conséquences qui en découlent, les chercheurs auront tout l'intérêt à jeter l'éclairage sur cette dimension à travers des études qui permettent d'examiner le rapport entre la stabilité conjugale et le degré d'interférence de la famille dans le travail. Ainsi, il serait intéressant d'observer sur un laps de temps la différence entre les personnes vivant dans une relation conjugale durable et celles qui mènent une vie sentimentale marquée par des épisodes de ruptures et de présence discontinue de partenaire. Dans le même registre, une étude sur le statut conjugal (couple

marié versus conjoints vivant en union de fait) serait souhaitable dans la mesure où elle permettra de vérifier si l'institutionnalisation d'une relation de couple par les liens du mariage apporte un changement comportemental chez les partenaires, et contribue ainsi à diminuer la tension provenant de la famille.

Finalement, rappelons que l'analyse présentée au cours de ce travail dont le ton, parfois pessimiste, ne laisse aucunement suggérer que les conséquences de la famille postmoderne sur la vie personnelle et professionnelle des individus soient inévitablement négatives. À cet effet, et pour clore cet essai sur une note positive, il est primordial de rappeler que les constats que nous avons exposés ne peuvent en aucun cas être généralisés, car les conséquences de la mutation de la famille ne sont pas universellement vécues d'une matière inquiétante. À l'instar des "*champions de la conciliation* " qui ont su conjuguer famille et travail, il existe des hommes et des femmes qui ont opté pour des modèles alternatifs à celui de la famille moderne sans que cela nuise à leur bien-être.

BIBLIOGRAPHIE

Akyeampong, E.B. (1992). « L'absentéisme ». Tendances sociales canadiennes, 25, été, Statistique Canada, 11-008F, 25.

Allen, W.D. (1996). «Family Illness and Temporary Work Absence». Applied Economics, 28, 1177-1180.

Allen, T.D., Herst, D.E.; Bruck,C.S. et Sutton ,M.(2000). «Consequences associated with Work to Family Conflict: A Review and Agenda for future research». Journal of Occupational Health Psychology, 5(2), 278-308.

Ambert, A-M. (2005). «Divorce : faits, causes et conséquences» dans *Tendances contemporaines de la famille*, Institut Vanier de la famille, Ottawa.

Ariès, P. (1973). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil.

Aryee, S. (1992). «Antecedents and Outcomes among Married Professional Women: Evidence from Singapore». Human Relations, 45(8), p 813-837.

Barel, Y. (1984).*La société du vide*, Paris, Seuil.

Barrière-Maurisson, M.-A. (2003).*Travail-Famille: le nouveau contrat*, Paris, Folio, le Monde actuel.

Beaujot, R. (2004). «Retardement des transitions de la vie : Tendances et conséquences » dans *Tendances contemporaines de la famille*, Institut Vanier de la famille, Ottawa.

Boivin, J. (1997). *Les transformations postmodernes de l'amour conjugal en Occident.* Thèse présentée pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D). Département de sociologie .Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec, 257p.

Bonny, Y. (1988). « Réflexions sur l'individualisme». Société, (3) ,125-157.

Bonny, Y. (2004). *Sociologie du temps présent. Modernité avancée ou postmodernité?*, Paris, Armand Colin.

Bozon, M. (1991). «Le choix du conjoint » dans Singly de, F. *La famille. L'état des savoirs,* Paris, La Découverte.

Carlson, D.S. et Kacmar, K.M. (2000). «Work-Family Conflict in the Organizations: Do life role values make a difference? ». Journal of Management, 26, 1031-1054.

Chaumier, S. (1999). *La déliaison amoureuse. De la fusion romantique au désir d'indépendance*, Paris, Armand Colin.

Chenevier, L. (1996). *Les variables influençant l'ampleur du conflit emploi-famille ressenti par l'employé(e)*. Mémoire de maîtrise .Montréal : Université de Montréal, École des Hautes Études commerciales, 172p.

Conférence Board du Canada (Le) (1994). «Concilier le travail et la famille: enjeux et options.»

Conseil de la famille et de l'enfance (2005). Prendre en compte la diversité des familles. Avis. Ministère de la Famille, des aînés et de la condition féminine. Québec: Gouvernement du Québec, 133p.

Crouter, A.C. (1984). «Spillover from Family to work: The neglected side of The Work-Family interface». Human Relations, 37(6), 425-442.

Dagenais, D., (2000). *La fin de la famille moderne. Significations des transformations* contemporaines de la famille, Québec, Les presses de l'Université Laval.

Damon, J. (2002). «Harvard Business Review on Work and Life Balance». Sociétal; 2nd Qtr; 36; 110.

Deschênes, G. (2002). *Les dispositions personnelles des employés et leur perception du conflit travail famille: un modèle interactif.* Thèse présentée pour l'obtention du grade de doctorat (Ph.D) en psychologie. Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, 206p.

Durkheim, É. (1892), « La famille conjugale ». Texte extrait de la Revue philosophique, 90, 1921, pp. 2 à 14. Publication posthume d'un cours donné en 1892. Texte reproduit in Émile Durkheim, Textes. 3. Fonctions sociales et institutions (pp. 35 à 49), Paris, Éditions de Minuit, 1975, 570 p.
http://www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Duxbury, L., Higgins, C.C., et Johnson, K. (2004). «Examen du conflit entre le travail et la vie personnelle et des contraintes qu'il exerce sur le système de santé canadien », rapport n° 3, Agence de santé publique du Canada.

Edwars, J.R. et Rothbards, N.P. (2000). «Mechanisms linking Work and Family: Clarifying the Relationship between Work and family constructs». Academy of Management Review, 25 (1), p 178-199.

Eby, L.T., Casper, W.L., Lockwood, A., Bordeaux, C. et Brinley, A. (2005). «Work and family research in IO/OB: Content analysis and review of the literature (1980-2002) ». Journal of Vocational Behavior 66(2005) 124-197.

Evans, P. et Bartolome, F. (1984). «The changing pictures of the relationship between career and family». Journal of Occupational Behaviour, 5, p 5-21.

Flandrin, J.L (1993). *Les amours paysannes, XVIe – XIXe siècle,* Paris, Coll. «Folio Histoire ».

Fournier, François, « la formation du sujet amoureux en Occident : introduction polémique à un débat ». Société, 11, p.143-180.

Freitag, M. *avec la collaboration de* Bonny, Y. (2002). *L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*, Québec, les presses de l'université de Laval.

Frone, M.R., Barnes, G.M. et Farrell, M.P. (1994). « Relationship of work-Family conflict to substance use among Employed Mothers: The Role of Negative Affect». Journal of Marriage and the Family, 56, 1019-1030.

Frone, M.R. (2000). «Work-Family Conflict and Employee Psychiatric Disorders: The National Comorbidity Survey». Journal of Applied Psychology, 85(6), 888-895.

Frone, M.R., Russel, M. et Cooper, M.L. (1991). «Relationship of Family Stressors to psychological Distress: The independent Moderating influence of social support, Mastery, Active Coping, and Self-focused Attention». Journal of Social Behavior and Personality, 6(7), 227-250.

Frone, M.R., Russell, M. et Cooper, M.L. (1992a). «Antecedents and Outcomes of Work-Family Conflict: Testing a Model of the Work Family Interference». Journal of Applied Psychology, 77 (1), p 65-78.

Frone, M.R., Russell, M., et Cooper, M. L. (1992b). «Prevalence of work–family conflict: Are work and family boundaries asymmetrically permeable». Journal of Organizational Behavior, 13, 723–729.

Frone, M.R., Russell, M. et Markel, K.S (1997a). «Developing and testing an integrative model of the work-family interface». Journal of Vocational Behavior, 51(2), 145-167.

Frone, M.R., Russell, M. et Cooper, L. (1997b). «Relation of work-family conflict to health outcomes: A four-year longitudinal study of employed parents». Journal of Occupational and Organizational Psychology; 70(4), 325-335.

Greenhaus, J.H. et Beuttel, N.J (1985). «Sources of Conflicts between Work and Family Roles». Academy of Management Review, 10, 76-88.

Guérin, G., St-Onge, S., Chenevier, L., Denault, K. et Deschamps.M. (1997). «Le conflit emploi-famille: ses causes et des conséquences: résultats d'enquête ». Montréal : Université de Montréal, École des relations industrielles, 23p

Gutek, B.A., Searle, S. et L. Kepla. (1991). «Rational versus gender role: explanation for work family conflict». Journal of Applied Psychology, 76 (4), 560-568.

Hall, D.T. et Richier, J. (1988). «Balancing Work life and home life: what can organizations do to help? ». Academy of Management Executive, 2, 213-223.

Hartmann, H.I. (1981). «The family as the locus of gender, class and political struggle: The example of housework». Sings, 6, 366-394.

Holohan, C.K. et Glibert, L.A. (1979). «Conflict between major life roles: Women and Men in Dual Career Couples». Human Relations, 32, 451-467.

Huang, Y.H., Hammer, .L.B. et Perrin, N.A. (2004). «The relationship between work-to-family conflict and family-to work conflict: A longitudinal study». Journal of Family and Economic Issues, 25(1), 79-100.

Johnson, K.L., Lero, D.S. et Rooney, J.A. (2001). «Recueil travail - vie personnelle 2001 : 150 statistiques canadiennes sur le travail et le bien-être ». Université de Guelph. Centre d'études sur la famille, le travail et le mieux-être.

Kanter, R. M. (1977). *Work and Family in the United States: A critical review and agenda for research and policy.* New York: Russell Sage Foundation.

Katz, M. et Piotrkowski, C. (1983). «Correlations of family role strain among employed black women». Family Relations, 32, 331-339.

Keith, R. et Schafer, R.(1980). «Role Strain and Depression in Two Job Families». Family Relations, 29, 483- 488.

Kelly, R.F. et Voydanoff, P. (1985). «Work/family Role Strain among Employed Parents». Family Relations, 34(3), 367-374.

Kinnunen, U. et Mauno, S. (1998). «Antecedents and outcomes of work-family conflict among employed women and men in Finland». Human Relations, 51, 157-177.

Kossek, E.E. et Ozeki, C. (1998). «Work-Family Conflict, Policies, and Job-Life Satisfaction relationship: A review and Directions for Organizational Behavior-Human Relations Research». Journal of Applied Psychology, 83, 139-149.

Lalonde, M. (2003). *Comprendre la société. Une introduction aux sciences sociales*, Québec, Télé Université.

Lambert, S.J.(1990). «Processes Linking Work and Family: A Critical Review and Research Agenda». Human Relations, 43 (3), 239-257.

Lebrun, F. (1975). *La vie conjugale sous l'ancien régime*, Paris, Armand Colin.

Lipovetsky, G. (1992). *Le crépuscule du devoir .L'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques*, Paris, Gallimard.

Lipovetsky, G. (1993). *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard.

Mac Ewen, K.E. et Barling, J. (1994). «Daily Consequences of Work Interference with Family and Family interference with Work». Work & Stress, 8, 244-254.

Matthews, L.S., Conger, R.D. et Wickrama, K.A.S. (1996). «Work-Family conflict and marital quality: Mediating Process». Social Psychology Quarterly, 59 (1), 62-79.

Méda, D. (1995), « Acte I : l'invention du travail» (pp.60-91), dans *le travail. Une valeur en voie de disparition*, Paris, Alto Aubier.

Parasuraman, S., Greenhaus, J.H. et Grandrose, C.S (1992). «Role stressors, Social support, and Well-Being among Two-career Couples». Journal of Organizational Behavior, 13, 339-356.

Piotrkowski, C.S. (1978). *Work and the Family System: A Naturalistic Study of Working-class and lower-middle- class Families* .New York Free Press.

Pleck, J.H. (1977). « The Work Family Role System ». Social Problems, 24, 414-427.

Pleck, J.H. (1979). «Men's family work: Three perspectives and some new data». The Family Coordinator, (28), 481-488.

Rhnima, A. (2001). *Évaluation de l'efficacité du soutien social dans un contexte de conflit travail famille*. Thèse présentée à la faculté des Études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph. D.) en relations industrielles, École de relations industrielles de l'Université de Montréal, 514 p.

Rotermann, M. (2007). Rupture conjugale et dépression subséquente : Rapports sur la santé vol. 18, no 2, Statistique Canada, 82-003-XPF.

Rothausen, T.J. (1999). «Family in organizational research: a review and comparison of definitions and measures». Journal of Organization Behavior, 20(6), 817-825.

St-Onge, S., Renaud, S. et Caussignac, E. (2002). «Vérification d'un modèle structurel à l'égard du conflit travail-famille». Relations industrielles, 57(3), 491-513.

Segalen, M. (2004). *Sociologie de la famille*, 5e édition, Paris, Armand Colin.

Sennett, R. (1979). *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil.

Shorter, E. (1977). *Naissance de la famille moderne, XVIIIe -XXe siècle*, Paris, Seuil.

Singly de, F. (1993). *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan.

Singly de, F. (2003). «Le dédoublement de la vie privée dans les nouvelles frontières de la vie privée ».Sciences humaines, 140, juillet.

Solé, Jacques. (1984). *L'amour en Occident à l'époque moderne*. Bruxelles. Éditions complexes.

Staines, G. (1980). «Spillover versus Compensation: A Review of the Literature on the Relationship between Work and Non Work». Human Relations, 33 (2), 240-251.

Statistique Canada (2004). «La génération Sandwich». L'emploi et le revenu en perspective, 5(9)
http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=75-001-X20040047033.

Statistique Canada (2005). «Les femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe». Catalogue 11-001-XIF. http://www.statcan.ca/Daily/Francais/060307/q060307.pdf

Statistique Canada (2006). «Rapport sur la santé : satisfaction au travail, stress et dépression ».Le quotidien, mardi 17 octobre, en ligne
http://www.statcan.gc.ca/Daily/Francais/061017/q061017a.htm

Tremblay, D.-G. (2004). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Québec, Presse de l'université du Québec et Octares.340p.

Tremblay (2005a).Introduction dans Tremblay, D.G., *De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux,* Québec, Presse de l'Université du Québec.

Tremblay, D.G. (2005b). «Articulation emploi-famille: les sources des difficultés et les perspectives dans le secteur de l'éducation, de la santé et les services sociaux ». Revue multidisciplinaires sur l'emploi, le syndicalisme et le travail (REMST), 1(1), 36-56.

Tocqueville de, A. (1961). *De la démocratie en Amérique*, tome 2, Paris, Gallimard, coll. «Folio-histoire ».

Voydanoff, P. (1988). «Work Role Characteristics, Family Structure demands and Work-Family Conflict». Journal of Marriage and the Family, 50, 749-761.

Work-Life Report *(The)*; Anonymous. 1998; 11, 3; ABI/INFORM Global. pg. 7

Zedek, S. et Mosier, K .L. (1990). «Work in the Family and employing organization». American Psychologist, 45(2), 240-251.